

AQUITAINE DORDOGNE

BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 0 8



- fouilles préventives
- fouilles programmées
- ▲ diagnostics / sondages
- prospections / relevés / analyses
études documentaires
- * P.C.R.



0 10 20 40 Kilomètres





N°Nat.					N°	P.
025324	BERGERAC, 18 rue du Docteur Barraud	LABORIE Yan	COL	OPD	27	18
025391	BERGERAC, Rue des Fargues	LABORIE Yan	COL	OPD	26	20
025392	BOULAZAC, Aire des gens du voyage	CHARPENTIER Xavier	MCC	SD	10	22
025471	LE BUGUE, Grotte du Piale - Mikolas	CHANCEREL Antoine	MCC	FP	18	22
025472	CAMPAGNE, Roc de Marsal	DIBBLE Harold	SUP	FP	22	24
025303	CENDRIEUX, Les Fontanelles	ORTEGA-CORDELLAT Illuminada	INRAP	OPD	17	24
025384	CREYSSE, Barbas	ORTEGA-CORDELLAT Illuminada	INRAP	OPD	25	26
025357	LES EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL, Moulin-Haut	CHADELLE Jean-Pierre	COL	OPD	21	28
025276	LES EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL, Abri Pataud	NESPOULET Roland	MCC	FP	20	29
025469	MARQUAY, Cap-Blanc	BOURDIER Camille	DOC	RAR	19	30
025299	MARSAC-SUR-L'ISLE, Domaine de Saltegurde	GUÉRITTEAU Armelle	EP	FP	4	32
025367	MONESTIER, L'église	NALIN Anne-Christine	INRAP	OPD	30	33
025310	MONTCARET, La Petite Borie	BERTHAULT Frédéric	MCC	SD	24	35
025305	MONTIGNAC, RD 46	ELIZAGOYEN Vanessa	INRAP	OPD	14	36
025302	PERIGUEUX, Rempart du Centre national de la Préhistoire	CHAILLOU Mélanie	EP	RA	9	37
025455	PERIGUEUX, Rempart de la Manutention	GAILLARD Hervé	MCC	SD	8	38
025337	PERIGUEUX, 34 boulevard de Vésone	WOZNY Luc	INRAP	OPD	7	40
025187	PERIGUEUX, Chapelle Saint Jean-Baptiste	GAILLARD Hervé	MCC	SD	5	40
025187	PERIGUEUX, Chapelle Saint-Jean-Baptiste	GAILLARD Hervé	MCC	FP	6	40
025453	SAINT-ASTIER, Rue Albert Claveille	BARBEYRON Arnaud	COL	OPD	12	44
025304	SAINT-GERMAIN-ET-MONS, La Jarthe	Vanessa ELIZAGOYEN Vanessa	INRAP	OPD	28	44
025333	SAINT-LAURENT-SUR-MANOIRE, Grand Font	MIGEON Wandel	INRAP	OPD	11	45
025468	SAINT-MARTIN-DE-FRESSENGEAS, Grotte des Fraux	CAROZZA Laurent	CNRS	FP	1	47
025465	SAINT-MEDARD-DE-MUSSIDAN, Chauzeys	REGIARD Mathilde	COL	OPD	15	50
025295	SARLAT-LA-CANEDA, 8 rue Magnanat	ROUSSEL Patrick	BEN	RA	23	51
025467	SERGEAC, Abri Castanet	WHITE Randall	SUP	FP	16	52
025473	LA TOUR-BLANCHE, Grotte de Jovelle	CITERNE Pierre	COL	PRT	2	55





AQUITAINE DORDOGNE

BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 0 8

*Moyen Âge,
Epoque moderne*

BERGERAC 18, rue du Docteur Barraud

L'opération a répondu à l'exécution d'un arrêté de prescription de diagnostic archéologique, dans le cadre de l'instruction de la demande de permis de construire, déposée par la société Horizon Habitat, pour un terrain situé, quartier Clairat, 18 rue du Docteur Barraud. Elle fut menée selon les modalités fixées par convention de collaboration passée entre l'INRAP et la ville de Bergerac.

D'après les données disponibles sur l'ancienne topographie urbaine de Bergerac, la parcelle concernée se situe dans l'aire qu'englobait, à la fin de l'Ancien Régime, la clôture d'un couvent Franciscain aujourd'hui disparu. Ce couvent se trouvait établi, depuis ses origines, hors les murs de la ville, à l'angle sud-est de l'enceinte, au débouché de la porte et du pont de Clairat. Son implantation généra la création d'un faubourg. Mentionné dans les textes sous l'appellation « faubourg de Malbourguet », celui-ci fut à l'origine de la structuration de l'actuel quartier Clairat.

L'espace de ce faubourg était clôturé au nord et à l'est par le circuit des arrières-fossés de la ville. Une porte y contrôlait l'entrée de la route de Lalinde. Côté sud, celui-ci s'ouvrait sur la rivière Dordogne et l'activité du port batelier amont de la ville, qui, en rive droite, exploitait la plage formée par des atterrissements à l'embouchure du Picessomme. Au contact du mouvement de la circulation drainée par le port de Clairat, le couvent Franciscain bénéficiait là d'une situation favorable pour déployer son action pastorale. Initialement implanté au sud de la rue publique qui traversait le faubourg de Malbourguet (rue Clairat), le couvent fut rétabli, après sa destruction durant les guerres civiles du XVI^e siècle, au nord de cette chaussée. C'est dans l'enclos du couvent reconstruit au XVII^e siècle que se situe précisément la parcelle EM 445.

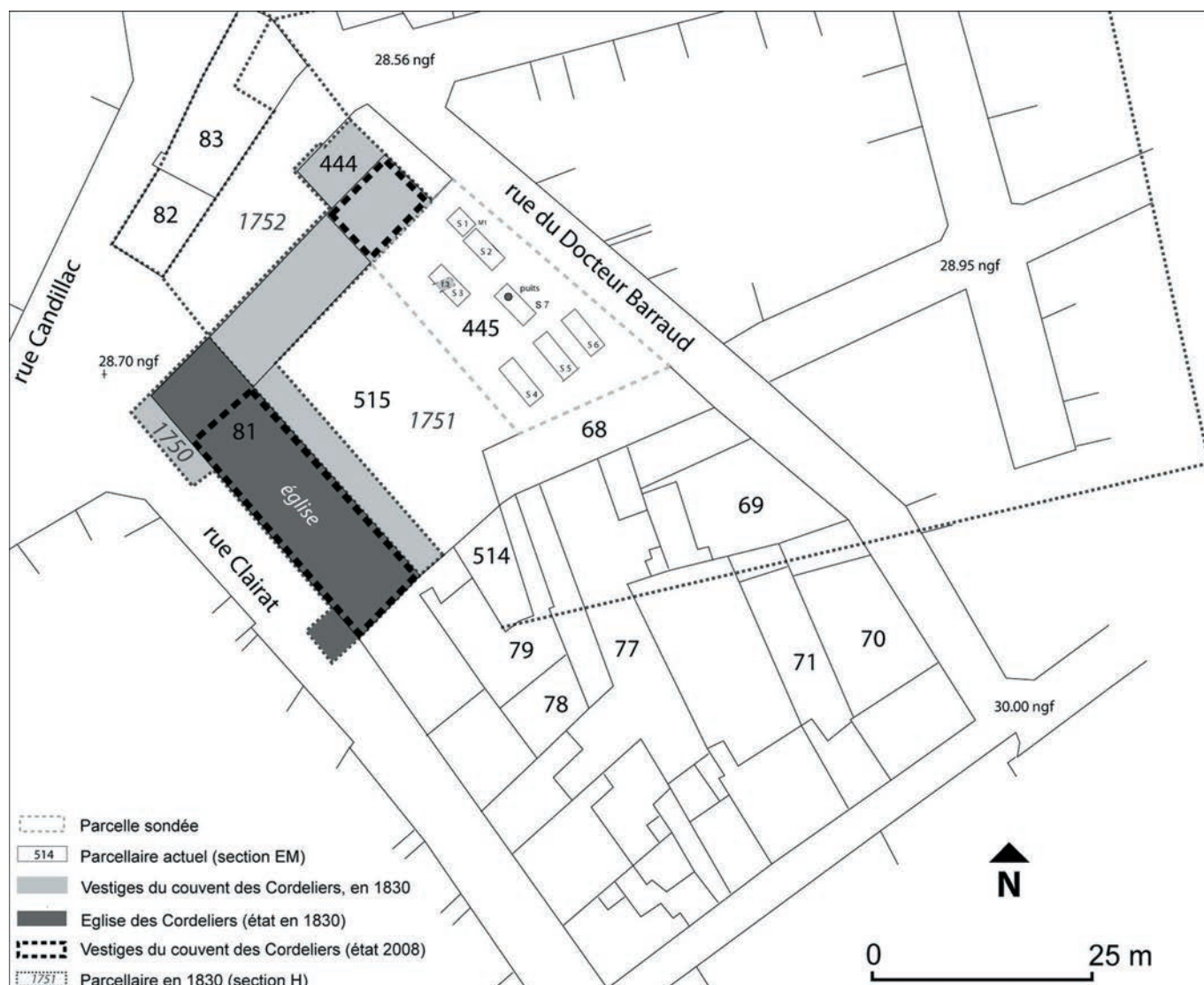
A la lumière des données stratigraphiques qui y furent recueillies, et avec l'assurance que procurent une évaluation pratiquée à hauteur de 8 % de sa surface et des sondages poussés jusqu'au niveau du substratum stérile, il apparaît, contrairement à ce qui pouvait être envisagé, que le sous-sol de cette parcelle ne recèle en définitive aucun potentiel archéologique. Depuis les origines médiévales du quartier Clairat, et semble-t-il jusqu'au XIX^e siècle, seuls des jardins l'occupèrent. Nul espace sépulcral n'y fut établi aucune construction n'y fut élevée, à l'exception d'un mur de clôture dont le positionnement, par rapport aux corps de bâtiments du couvent qui l'avoisine, suggère qu'il servit à fermer la cour arrière de l'établissement conventuel et isoler celle-ci des jardins environnants. Au regard de ce fait qui contredit la tradition locale qui situait sur l'arrière du couvent des Cordeliers un vaste cimetière – donnée que l'on avait du reste retenu (cf. Bergerac, Atlas historique) – il faut envisager que les Frères conservèrent sans doute, à l'époque Moderne, l'usage du cimetière qui devait avoisiner l'emplacement primitif de leur couvent.

L'apport de l'opération de sondage se résume donc essentiellement dans la clarification que permet d'obtenir l'enquête documentaire qui fut conjointement menée, pour éclairer l'origine du couvent des Cordeliers de Bergerac et l'évolution de sa localisation.

Des trois ordres Mendiants présents à Bergerac à l'époque médiévale, les Franciscains (dits encore Mineurs ou Cordeliers) furent les premiers à s'y installer dans le courant du XIII^e siècle.

Leur implantation dans cette ville aurait été promue par Raoul de Las Tour, évêque qui occupa le siège de Périgueux dès 1217 (R.P. Dupuy, L'Etat de l'Eglise de Périgord, Périgueux, 1629). Celle-ci put ainsi peut-être intervenir dans les premières décennies du siècle,





Bergerac - Faubourg de Malbourguet - Couvent des Cordeliers. Etat II (XVII e et XVIII e siècle) rue Clairat.

bien qu'aucune mention n'atteste la présence des Frères Mineurs à Bergerac avant les années 1250 (Ch. Bemont, Rôles Gascons, Suppl. t. I (1254-1255), Paris, 1896, p. 53 – 54, n° 4664 – 4666).

A Bergerac comme ailleurs, le développement de l'établissement franciscain bénéficia de l'appui de l'aristocratie et de la bourgeoisie locale. La documentation de la fin du XIIIe siècle et des siècles suivants l'atteste au travers les diverses mentions de dons que l'on y relève en leur faveur. Apparaissent en tout premier lieu ceux consentis par les Pons-Rudel qui détenaient la seigneurie de Bergerac. Le soutien dont bénéficiaient les Frères ainsi que la prospérité et la réputation qu'acquies rapidement leur couvent transparaissent aussi dans le désir des puissants et des riches de disposer de chapelles funéraires (archives municipales de Bergerac [AMB], 1BB4 : convention passée le 14 juillet 1394 au « coven dels frays menors de Bragayrac sobre lautar de Sen Johan

en la capela de Buada ») et de tombeaux dans l'enclos de celui-ci. En 1290, Elie Rudel IV sire de Bergerac et Pons, fils de Marguerite de Turenne et de Renaud de Pons, exprime par exemple sa volonté de voir, après son décès, son cœur déposé dans l'église des Mineurs de Bergerac (G. Musset, « Chartes de la maison de Pons », Revue de Saintonge et d'Aunis, t. XXI, 1882, n° XVI vidimus du 5 janv. 1291). En même temps il accorde aux Frères, à perpétuité, un repas chaque semaine et leur lègue une importante somme d'argent. Sa mère, Marguerite de Turenne, qui testa la même année, gratifia également le couvent des Mineurs de Bergerac, dont elle choisit aussi de faire de son frère gardien, Hélian de Chalhavello, l'un de ses exécuteurs testamentaires (G. Musset, op. cit., n° XV, 26 janv. 1290).

Les Frères Mineurs tenaient aux côtés de leurs autres confrères Mendiants une place de premier plan dans la vie religieuse de la ville. Les Cordeliers



exerçaient au même titre que les Carmes et les Jacobins un ministère spécialement orienté vers la prédication et l'assistance aux mourants, qui s'adressait à la population de la ville tout entière. Les Frères mendiants détenaient aussi un quasi-monopole des prédications. Les Frères Mineurs jouaient également un rôle dans le domaine de la vie politique, notamment dans les périodes troublées, telles les décennies de la guerre de Cent Ans, où leur couvent, « espace de paix », était retenu pour parlementer et négocier (AMB, 1BB4 : Jurades du 14 juillet 1394).

La situation topographique de leur maison favorisait ce choix. Établie hors les murs, mais non loin d'eux, dans la « closture » du faubourg de Malbourguet, elle se trouvait en effet positionnée à la charnière de la ville et du plat pays, au point de rencontre et souvent de confrontation physique du pouvoir urbain fermé dans ses remparts et de celui des hommes d'armes et des châtelains qui tenaient la campagne environnante.

Comme permet de l'apprendre une mention retrouvée dans un dénombrement des fiefs du couvent, l'enclos de celui-ci occupait initialement, avant les guerres civiles du XVI^e siècle et sans doute depuis ses origines, un terrain d'une contenance de 18 pognérées, 2 picotinées, précisément situé au sud de la rue qui traversait le faubourg de Malbourguet (archives nationales [AN], P 2168 : Aveux et dénombrement des fiefs des Cordeliers de Bergerac, 1783). Ce terrain où « était baty leur ancien couvent qui fut desmoly au temps des guerres de religion » confrontait : « au levant un petit chemin dans lequel est plantée une croix de peyre, du midi à la rivière de Dordogne, chemin de tire des bateaux entre-deux, du couchant

au port de Dordogne appelé de Cleyrac et du nord au grand chemin de Lalinde (actuelle rue Clairat) ».

Après destruction de leur couvent par les huguenots, vers 1577 (à cette date le couvent était abandonné et en ruine). Les consuls en firent tirer de la pierre pour servir à l'édification des fortifications de la ville (AMB, 3 CC3. 1-2, 1577) : « A esté ordonné qu'il sera païé à quatorze molliers, qui ont été envoyés quérir, pour desmolir les ruines des couvents, à chacung pour jour XII sols ». De retour dans la ville au XVII^e siècle, les Frères Mineurs abandonnèrent le projet de se rétablir à l'emplacement qu'ils occupaient initialement et choisirent celui de rebâtir au nord de la rue Clairat (archives nationales [AN], P sous série III Echanges, n° 2166-2169, Aveux et dénombrement des fiefs de la Seigneurie de Bergerac, 1772), là où ils demeurèrent ensuite jusqu'à la disparition définitive de leur maison en 1790. Mgr. Le Boux, évêque de Périgueux, consacra l'église du couvent reconstruit, en 1682 (AMB, Registre des Annales historiques de Bergerac).

La carte n°4 de l'atlas du terrier du Bergerac de 1773 – 1783 (AMB, Registre des Annales historiques de Bergerac 1773-1783) procure une figuration de ce dernier état du couvent des Frères Mineurs. A cette date il se composait d'un corps de bâtisse en équerre. Seule subsiste aujourd'hui en élévation la partie qui longeait la rue Clairat et qui incluait l'église du couvent. Sur cette carte, on peut aussi constater qu'à l'arrière de l'établissement, les terrains restaient libres de toute construction et entièrement dévolus au maraîchage, comme devaient le confirmer les sondages pratiqués sur la parcelle EM 445.

Laborie Yan

Moyen Âge,
Epoque moderne

BERGERAC Rue des Fargues

L'opération a répondu à l'exécution d'un arrêté de prescription de diagnostic archéologique, pris dans le cadre de l'instruction de la demande de permis de construire déposée par la SAIEM de Bergerac, pour un terrain de 196 m², situé rue des Fargues. L'opération fut menée selon les modalités fixées par la convention de collaboration passée entre l'INRAP et la ville de Bergerac.

Quatre sondages furent réalisés au cours de l'opération. Trois d'entre eux purent être menés jusqu'au niveau d'apparition du substratum vierge. Le site concerné fut ainsi reconnu sur 16 % de sa surface et la séquence stratigraphique que l'on y rencontre observée dans son intégralité.

L'opération a débouché sur l'acquisition d'une série de données dont l'apport vient utilement compléter les informations déjà recueillies au sujet de la formation

et de la croissance du bourg castral qui engendra le développement de la ville de Bergerac.

Dans ce domaine, on acquiert une nouvelle fois la possibilité de déceler l'existence d'au moins deux phases bien distinctes dans le processus que suivit la croissance matérielle du bourg entre le X^e siècle et la fin du XIII^e siècle.

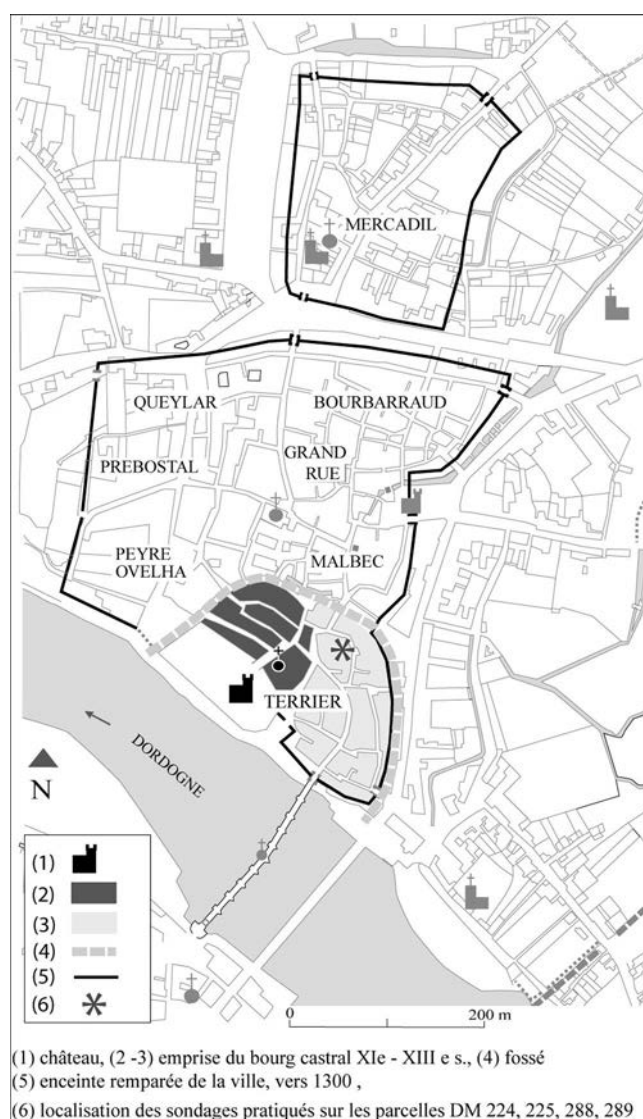
La première se caractérise par l'implantation et le développement d'un peuplement d'habitats construits en bois et en terre, dont les reconstructions cycliques générèrent la constitution d'horizons gravelo-limoneux de teinte plus ou moins sombre qui forment toute la partie inférieure de la séquence stratigraphique rencontrée dans les sondages II, III et IV, entre Z 1/1,1 et Z 2/2,2 m. La présence de ces horizons, témoignant d'une occupation apparemment continue et probablement relativement dense, révèle, dans le

secteur de l'actuel rue des Fargues, qu'au cours de sa première phase de croissance le tissu du bourg castral dut certainement connaître une extension assez rapide au-delà des abords immédiats de la basse cour du château, où débuta initialement sa formation, dans le courant du XIe siècle. En effet, bien que l'on ne puisse pour l'instant le dater avec une parfaite précision, le plus ancien niveau d'occupation distingué, à la base de la séquence observée rue des Fargues (us 2013, 3007, 4009), atteste que, sûrement, dès les décennies du plein XIIe siècle, les franges du bourg s'établissaient déjà quasiment sur les limites sur lesquelles elles se fixèrent définitivement vers 1250. C'est-à-dire en rive du fossé qui ceinturait au XIIIe siècle l'assiette du bourg et dont le tracé des rues Albéric Cailloux, d'Argenson et des Conférences surimpose aujourd'hui l'ancien circuit.

Au sujet de ce fossé, un indice susceptible d'aider à situer le moment où fut entreprise sa création, se perçoit peut-être dans la partie inférieure de la stratigraphie mise au jour rue des Fargues. Cet indice tiendrait dans le fait que, postérieurement à l'abandon de la première génération d'habitats implantés dans ce secteur, sans doute dans le courant du XIIe siècle, les terrassiers employèrent en remblai de la marne dans la poursuite de l'aménagement du site (us 2011/3006A). Sachant que dans l'environnement de celui-ci, ce matériau n'est accessible qu'à partir d'une profondeur de 3 à 4 mètres, cela suggère d'une part que d'importantes excavations durent être alors pratiquées dans le secteur et, d'autre part, laisse envisager que celles-ci purent avoir pour objet d'établir le fossé de clôture du bourg. L'hypothèse est fragile. Mais, en l'absence de toute donnée précise sur la période de création de cet ouvrage, on la retiendra, ne serait-ce que pour alimenter la problématique de futures reconnaissances archéologiques orientées vers l'étude de cette question.

Concernant la seconde phase qui se perçoit dans l'histoire de la croissance du bourg, telle qu'en fut de multiple fois perçue l'expression, celle-ci se révèle ici au travers d'un brusque changement du type des traces d'occupation dans la partie supérieure de la séquence.

Aux horizons régulièrement alternés, des remblais homogènes et des sols formés par la succession des générations d'habitats édifiés en terre et en bois, dans la phase initiale du développement du bourg, succèdent une série d'apports de remblais de nature beaucoup plus hétérogène, dont la mise en place fut liée à l'implantation d'une première génération d'immeubles construits en maçonnerie de grandes briques. Par ailleurs, une fois encore, les données chronologiques recueillies permettent de situer ce basculement d'un usage dominant, si ce n'est quasi exclusif, de la terre crue et du bois à celui de la brique entre les années 1250 et 1300. Ainsi, se trouverait apportée une nouvelle preuve de la concomitance de cette mutation dans la manière de construire et du mouvement de croissance



Bergerac - Rue des Fargues (fond de plan cadastre 1830).

certainement très vigoureux qui, dans l'intervalle de ces années là, permit à Bergerac de dépasser le stade de gros bourg pour accéder à part entière à celui de ville, juridiquement et structurellement. S'associant aux effets d'une probable accentuation de la densité du peuplement, l'introduction de la maçonnerie de brique eut, au cours de la période, un impact semblait-il déterminant dans le processus de structuration du tissu de l'agglomération en plein essor. Comme il fut possible de le constater dans différents autres secteurs de la ville, en contribuant à rigidifier l'organisation du parcellaire, elle entraîna progressivement la fixation de l'ordonnancement de la trame des îlots d'habitats et de la voirie qui, passé les années 1300-1350 ne devait quasiment plus évoluer jusqu'à la fin de l'Ancien Régime.

En marge de cette contribution à la sériation des rythmes et des modalités selon lesquels s'opéra l'urbanisation de l'agglomération, le bilan documentaire des sondages se solde enfin par l'apport de deux intéressantes données inédites. Celles-ci se rapportent à l'architecture de l'habitat médiéval.

La première amène à constater qu'au début de la phase de croissance initiale du bourg, le chaume dut être, dans certains cas, un temps employé en matériau de couverture, contrairement à ce que l'on pensait jusqu'alors. Dans leur architecture, rien ne dut par conséquent différencier pendant des décennies les plus modestes maisons du bourg castral du XI-XIIe siècle des maisons proprement paysannes du plat-pays.

La seconde révèle une disposition qui n'avait été encore jamais observée dans les *ostals* du XIVe siècle : l'aménagement en rez-de-chaussée d'un demi-niveau excavé, destiné à former sous plancher soit un vide sanitaire, soit un espace de stockage (us 4004).

Laborie Yan

BOULAZAC

Aire des gens du voyage

Le récent diagnostic archéologique de grande ampleur, sur l'emprise de la future ZAC de Saint-Laurent-sur-Manoire, réalisé par W. Migeon de l'Inrap, a permis, entre autres, de reconnaître les vestiges de l'aqueduc dit de Grandfont destiné à alimenter l'antique Périgieux. L'ouvrage est connu depuis longtemps et a été décrit par Taillefer puis Durand. De toute évidence, son tracé s'inscrit dans le secteur du lieu-dit cadastral « Prairie du moulin du Treuil ».

En cet espace, un projet d'aménagement d'une aire destinée aux gens du voyage, dans l'axe du conduit et à forte proximité des vestiges mis au jour, a motivé la présente opération.

Afin de s'assurer de la présence, ou de l'état de conservation de l'aqueduc, deux tranchées ont été

ouvertes, l'une selon l'axe supposé du vestige, en limite sud de l'emprise, l'autre perpendiculairement.

Les affouillements réalisés jusqu'à 2 voire 3 m de profondeur n'ont rien révélé. Cet état de fait ne permet pas de conclure à une destruction de l'aqueduc à cet emplacement. Les informations recueillies dans le cadre d'une rapide enquête orale semblent plutôt indiquer que le tracé se situe peut être au sud-ouest du terrain diagnostiqué.

Charpentier Xavier

- DURAND, Ch. *Fouilles de Vésone (compte-rendu 1912-1913)*, Périgieux, 1920, pp. 69-90, pl. VIII et IX.
- MIGEON, W. *Rapport de diagnostic - Saint-Laurent-sur-Manoire « Grand Font »*, Inrap, juillet 2008, cote SRA 0245333.

Néolithique final

LE BUGUE

Grotte Mikolas

La deuxième campagne effectuée dans cette grotte funéraire restée totalement intacte jusqu'au démarrage des fouilles a confirmé l'intérêt exceptionnel de ce site pour la préhistoire récente du Sud-Ouest. La cavité a été découverte lors de prospections systématiques par les spéléologues du G3S qui en ont tout de suite mesuré l'intérêt scientifique et en ont aussitôt assuré la conservation. Elle se présente sous la forme d'une étroite galerie rectiligne de 50 m de long, 1,50 m de large et 0,50 à 0,80 m de haut. Le secteur funéraire n'occupe qu'une petite portion du conduit, longue de 5 m et commençant à 2,50 m du dispositif d'entrée. Ce dernier présente une configuration tout à fait particulière qui laisse supposer que le choix de cette cavité-ci, parmi celles qui s'ouvrent à proximité, n'est

sans doute pas aléatoire. Elle possède en effet, un peu en retrait du porche d'accès actuel, un véritable sas d'entrée limité par une chatière autorisant tout juste le passage d'un homme couché. Celle-ci isole une sorte de vestibule et évoque les entrées de certains monuments mégalithiques.

La fouille a porté sur deux secteurs distincts, pour le moment non encore reliés, qui sont l'extérieur où un sondage profond a été ouvert dans l'axe de l'entrée, et l'intérieur où se déroule une fouille anthropologique. Le vestibule, la chatière et la rampe d'accès à la zone sépulcrale n'ont pas encore été touchés.

Le sondage extérieur a été implanté de telle façon qu'il fournisse une coupe stratigraphique dans l'axe de la cavité. Jusqu'à présent il n'a révélé aucune

trace manifeste d'aménagement organisé ni aucun artefact. La recherche d'un dispositif de fermeture, sous forme d'un bouchon de pierre par exemple ou pouvant correspondre à une condamnation, s'est révélée infructueuse. Par principe, on a considéré que le sondage devait atteindre au moins le niveau de la couche à os de l'intérieur, où ces derniers sont peu ou pas recouverts, pour permettre une bonne perception des processus éventuels d'obturation.

La fouille a montré que les parois de la cavité se poursuivaient à l'extérieur, recoupées par le versant, et que la stratigraphie complexe du remplissage se divisait en deux ensembles : une succession de couches horizontales côté vallée et l'apparition d'un dôme de pierres sans structuration perceptible côté entrée, juste en avant de la voûte actuelle. Des pierres brûlées et des charbons dispersés coiffaient ce dôme. L'un d'eux a fait l'objet d'une datation par le ¹⁴C qui a donné un âge Néolithique final (2701-2487 BC). Si feu il y a eu sur place, celui-ci a été allumé à même la surface du dôme sans aucun aménagement particulier et a dû rester peu intense. Cet événement n'a pour le moment pas de lien avec l'utilisation sépulcrale du lieu et reste de signification peu claire.

A l'intérieur, la fouille a porté sur la bande ouest du secteur funéraire et sur son extrémité nord vers le fond de la grotte. La limite du dépôt anthropologique a pu être reconnue et analysée. Au delà et déconnectée des os, figurait une série de quinze dentales qui ne devaient donc pas composer la parure portée par un individu. Ailleurs la répartition des restes humains est très particulière et montre une concentration spectaculaire contre la paroi rocheuse et un alignement préférentiel des os longs contre celle-ci. La dessiccation et le gonflement des argiles a eu pour effet d'ouvrir une zone de retrait le long de la paroi où les vestiges sont infiltrés. Il en résulte que la disposition des restes n'est pas uniquement liée à des gestes funéraires mais qu'elle intègre des facteurs naturels. Le nombre de sujets inhumés se monte à dix et compte deux adolescents et deux enfants. Aucune connexion stricte n'a été reconnue et un fragment de crâne porte des traces de crémation. Plusieurs vestiges, même enfouis, portent des concrétions qui attestent de leur exposition à l'air libre, à un moment du fonctionnement du sépulcre.

Sur le plan chronologique, une datation sur os humain de 3940-3650 BC est parfaitement en accord avec le mobilier découvert. Il se compose principalement de tessons d'un grand vase en sac à bords droits muni d'anses en ruban à lumière horizontale large, de flèches tranchantes à retouches abruptes des bords et d'un couteau à dos qui sont tous



Le Bugue - Grotte Mikolas.
Hache polie et encochée en silex du Bergeracois.

diagnostics du Néolithique moyen. Il s'y ajoute, outre la parure, une extrémité de poinçon en os et surtout une remarquable hache polie en silex à bords équarris. Cette dernière est façonnée en silex du Bergeracois et a vu son tranchant intentionnellement dégradé par une encoche qui la rend inutilisable. Une enquête réalisée sur les sites funéraires contemporains des environs montre qu'il ne s'agit pas d'un phénomène isolé mais au contraire d'un trait récurrent sur lequel il conviendra de s'interroger plus avant. De même, la présence quasi systématique de haches en silex Bergeracois dans les sépultures collectives proches constitue bien une particularité du Néolithique moyen régional. Par comparaison avec d'autres régions grosses productrices de haches mais où celles-ci ne figurent pas dans les tombes, comme la Normandie, cette fréquence pourrait caractériser un statut socio-économique particulier des populations concernées, à un moment où se mettent en place vraisemblablement les grands ateliers de fabrication de haches dans la région.

Chancerel Antoine et
Courtaud Patrice

CAMPAGNE Roc de Marsal

Notice non parvenue

Dilbble Harold (SUP)

Paléolithique supérieur

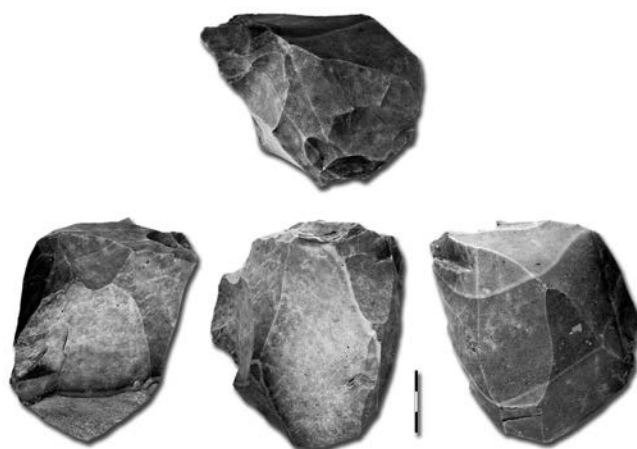
CENDRIEUX Les Fontanelles

L'ouvrage concerne la création d'un lotissement de six habitations au lieu-dit «Les Fontanelles». Le projet d'aménagement se développe sur une surface de 9441 m². Les travaux de diagnostic ont montré la présence d'un ensemble archéologique attribué à l'Aurignacien ancien sur un des lots (sondages 9 et 10, cf. fig.).

Le site est situé sur un plateau très ondulé probablement suite à des ravinements favorisés par l'encaissement des vallées, dont la vallée de la Louyre au sud-ouest et celle du Caudeau au Sud-est. Toutes deux prennent leur source dans les environs du village de Cendrieux.

La parcelle comportant l'occupation paléolithique fait partie des zones culminantes du plateau. Elle représente le bassin versant, dont la canalisation des flux hydriques est responsable de la formation des vallons et des ruisseaux. Leur fonctionnement a généré le vallonnement de la topographie qui est nettement visible dans le paysage actuel malgré les régularisations de la surface du sol produites suite aux transferts sédimentaires et aux activités culturelles depuis au moins la Protohistoire jusqu'à nos jours.

Le niveau archéologique se caractérise par la présence d'un nombre important d'outils (plus de 23 % d'outils retouchés). L'ensemble archéologique se compose de 178 restes lithiques. La composition techno-typologique de l'industrie lithique suggère une occupation spécialisée (plus de 23 % d'outils retouchés) où l'activité de taille n'est pas majoritaire ou exclusive. En effet, la faible présence de certaines séquences de la chaîne opératoire telles celle de mise en forme, initialisation, la présence d'un grand nombre d'outils et l'absence presque totale de nucléus (un seul en Bergeracois en fin d'exploitation, cf. fig.) confirment



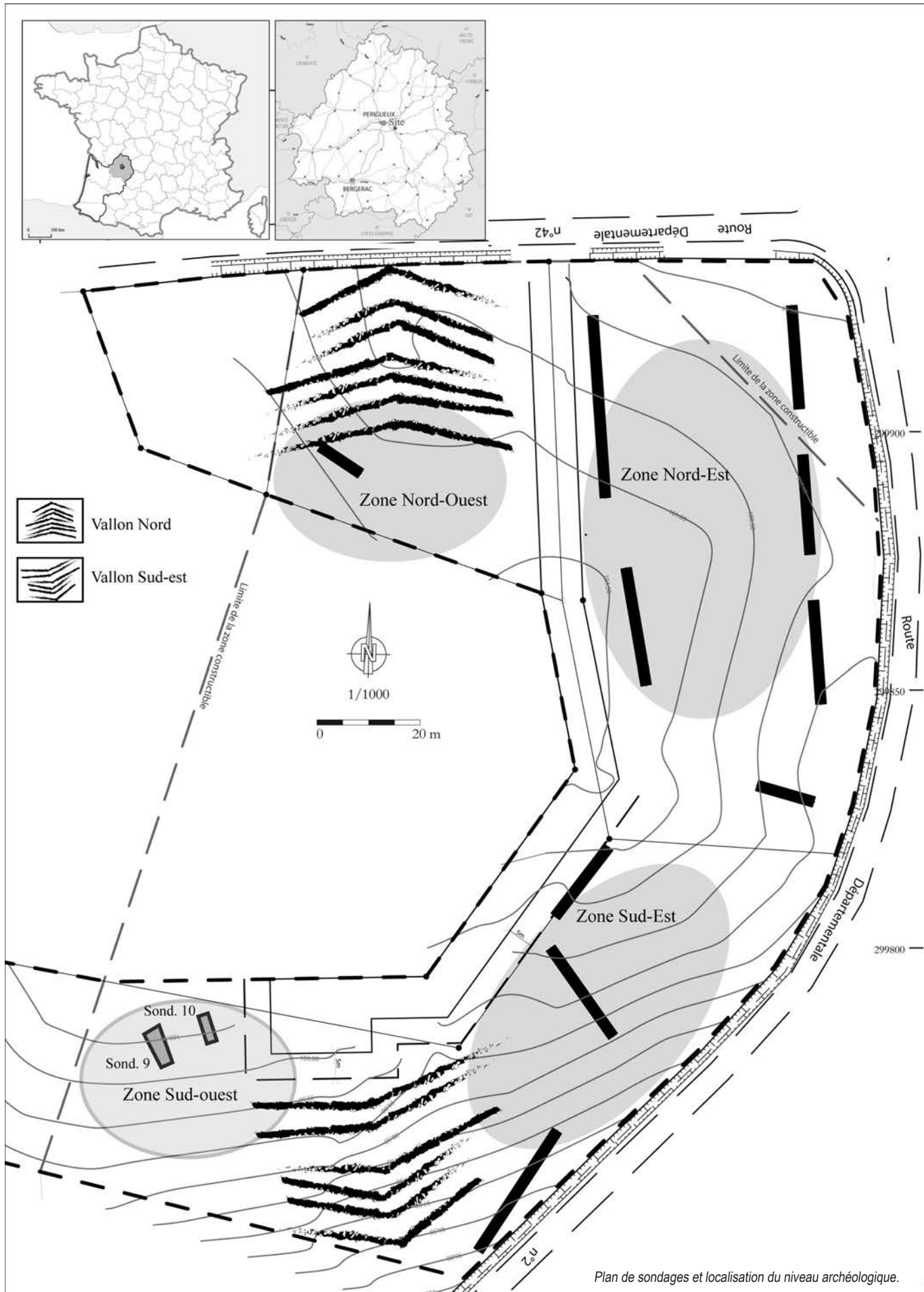
Nucleus laminaire en Bergeracois.

l'hypothèse en faveur d'une occupation à activité spécialisée.

Cette spécificité se voit confortée par l'important pourcentage de grattoirs (29,2 %) et de lames retouchées (20,8 %). Nous pourrions ainsi être en présence soit d'une aire orientée vers une activité particulière au sein d'une occupation initialement beaucoup plus vaste, soit d'un campement spécialisé localisé sur l'axe de déplacements entre les gisements de plein air du Bergeracois et les grottes et abris du Périgord noir.

Dans l'état de nos connaissances actuelles, ce type d'occupation est unique dans le secteur de Cendrieux.

Ortega Iluminada,
avec la collaboration de Sellami Farid



Plan de sondages et localisation du niveau archéologique.



La parcelle concernée par l'ouvrage de construction d'une maison à caractère privé (2385 m²) est localisée au lieu dit «Les Barbas», sur un replat structural en rive gauche de la Dordogne séparée des gisements bien connue de Barbas III et Barbas I par une route communale (cf. fig.). Les sondages ont révélé des formations sédimentaires similaires à celles observées dans ce secteur (Sellami 1999). Ces formations sont conservées au sein d'une unité géomorphologique de type replat où plusieurs assemblages paléolithiques ont été conservés. Ce replat, de même type que celui des Barbas situé juste à quelques dizaines de mètres en contrebas a néanmoins été formé en partie sur un remplissage d'une dépression de type vallon de 3 m de profondeur sur une douzaine de mètres de large. Ce qui a donc largement fait évoluer le cadre géomorphologique. Neuf unités sédimentaires ont pu être déterminés à partir des différents sondages. Trois d'entre elles, (C4 à C6) conservent des vestiges lithiques attribuables à des techno-complexes différents.

L'unité C4 est composée de sables argileux brun rouge à taches grisâtres organisées verticalement referme un niveau Aurignacien. L'ensemble est fragile, marquée par un colmatage des sédiments qui leur confère une structure compacte. Les assemblages aurignaciens qui apparaissent entre 60 et 80 cm de profondeur selon les sondages, sont essentiellement composés d'éclats d'aménagement et de nucléus de débitage laminaire et lamellaire et sont peu retouchés.

L'unité C5, est composée de sables argileux, brun rouge, marqués par de gros vides cavitaires de 0,5 à 2 cm de diamètre, en partie comblés par des dépôts alluviaux. Les sédiments sont moins colmatés que ceux de la couche C4. L'industrie comprise dans cette unité, peu abondante et peu diagnostique d'un point de vue techno-typologique pourrait sur la base de sa position chrono-stratigraphique (entre un niveau moustérien et un niveau aurignacien) et des caractéristiques de son emballage sédimentaire comparable à celles du niveau Châtelperronien du site de Barbas III (Sellami 1999, Ortega 2006) être attribuée

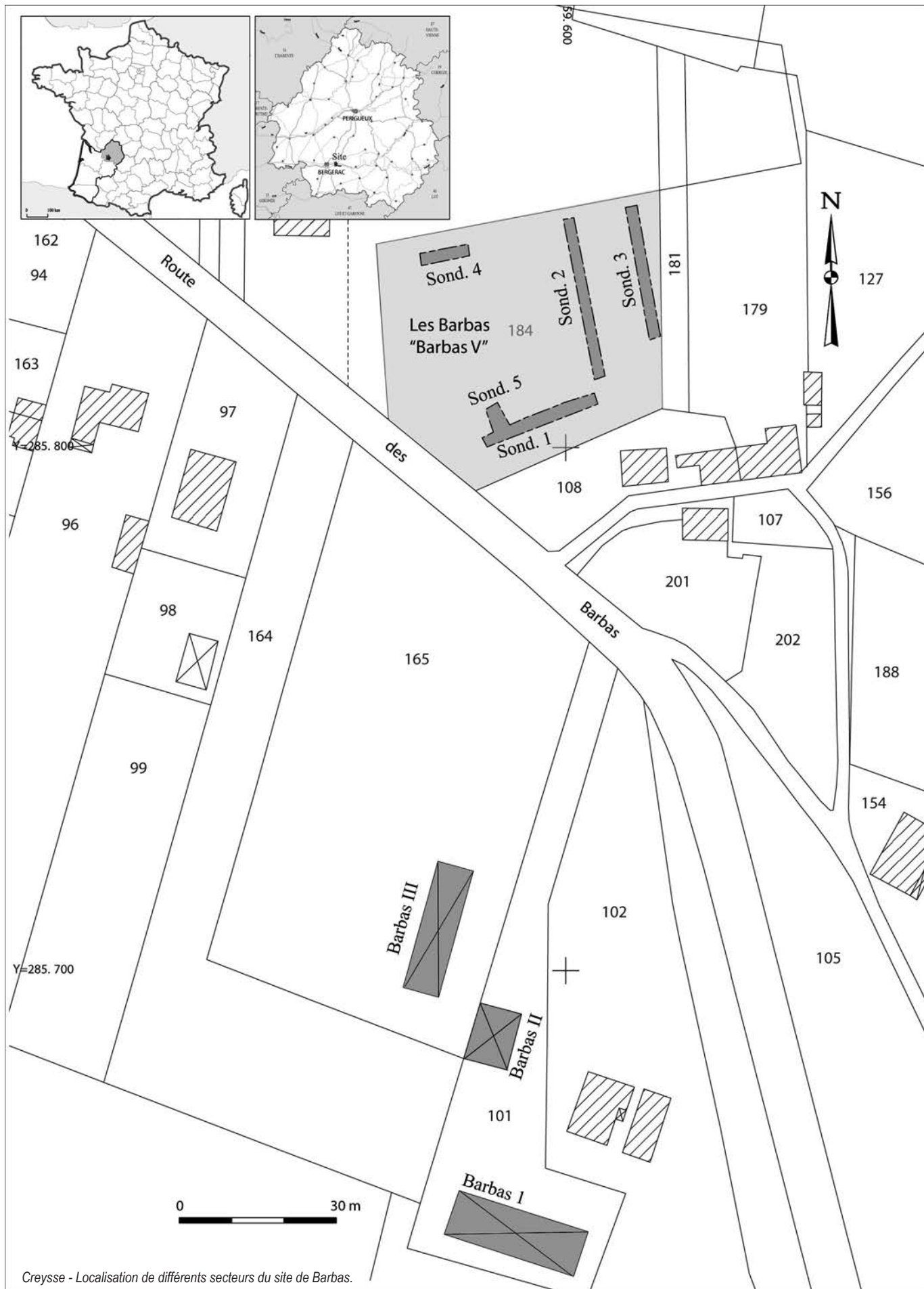
à ce techno-complexe. Ce même sol avait également été identifié sur plusieurs sites de la déviation de Bergerac tel que le site de Cantalouette IV et de Vieux Coutet, ce dernier, renfermant également une industrie châtelperronienne (Bourguignon *et al.* 2004, Grigoletto *et al.* 2008). Cette hypothèse pourrait, de plus, être soutenue par l'existence d'au moins trois gisements rattachables à cette période (Canaulle, Barbas III et les Rigoux) dans un rayon de moins d'un kilomètre, auquel s'ajoute celui des Vieux Coutets si l'on étend le rayon à deux kilomètres.

L'unité C6 est formée par des sables argileux orange, très compacts et fortement colmatés par la pédogenèse avec quelques rares inclusions graveleuses. Les artefacts moustériens y sont inclus. Ils sont caractéristiques d'un débitage Levallois avec quelques rares racloirs et un fragment de grand biface triangulaire, laissant suggérer une attribution au moustérien de tradition acheuléenne.

Cette séquence stratigraphique pourrait donc illustrer une nouvelle fois en Bergeracois la période de transition entre Paléolithique moyen et Paléolithique supérieur.

Ortega Iluminada
avec la collaboration de Sellami Farid

- BOËDA E. et KERVAZO B. Une vieille industrie du Sud-Ouest de la France : le niveau inférieur de Barbas (Dordogne). In : *Les Premières Européens. Dir. par E. Bonifay et B. Vandermeersch.* Paris, CTHS, 1991, p. 27-38.
- BOËDA E., FONTUGNE M., VALLADAS H., ORTEGA I. Barbas III. Industries du Paléolithique moyen récent et du Paléolithique supérieur ancien. In E. Carbonell, M. Vaquero, eds.: *The last Neandertals. The first anatomically Modern Humans*, Tarragona, University Rovira et Virgini, 1996, p. 147-156.
- BOURGUIGNON L., ORTEGA I., SELLAMI F., BRENET M., GRIGOLETTO F., VIGIER S., DAUSSY A., DESCHAMPS J.-F. et CASAGRANDE F. Les occupations paléolithiques sur la section Nord de la déviation de Bergerac. *Bulletin Préhistoire du Sud-Ouest* – n° 11/2004-2, p. 155-172.
- ORTEGA, I., RIOS GARAIZAR, J., IBÁÑEZ ESTÉVEZ, J. J., GONZÁLEZ URQUIJO, J. E., BOËDA, E., et SELLAMI, F. L'occupation de l'Aurignacien Ancien de Barbas III (Creysse, Dordogne): résultats préliminaires sur la fonction du site. *Paléo* 18, 2006, 115-142.
- SELLAMI, F. Reconstitution de la dynamique des sols des terrasses de la Dordogne à Creysse (Bergeracois). Impact sur la conservation des sites archéologiques de plein air. *Thèse de doctorat*, INA-PG, 1999pp 255.



Creyse - Localisation de différents secteurs du site de Barbas.



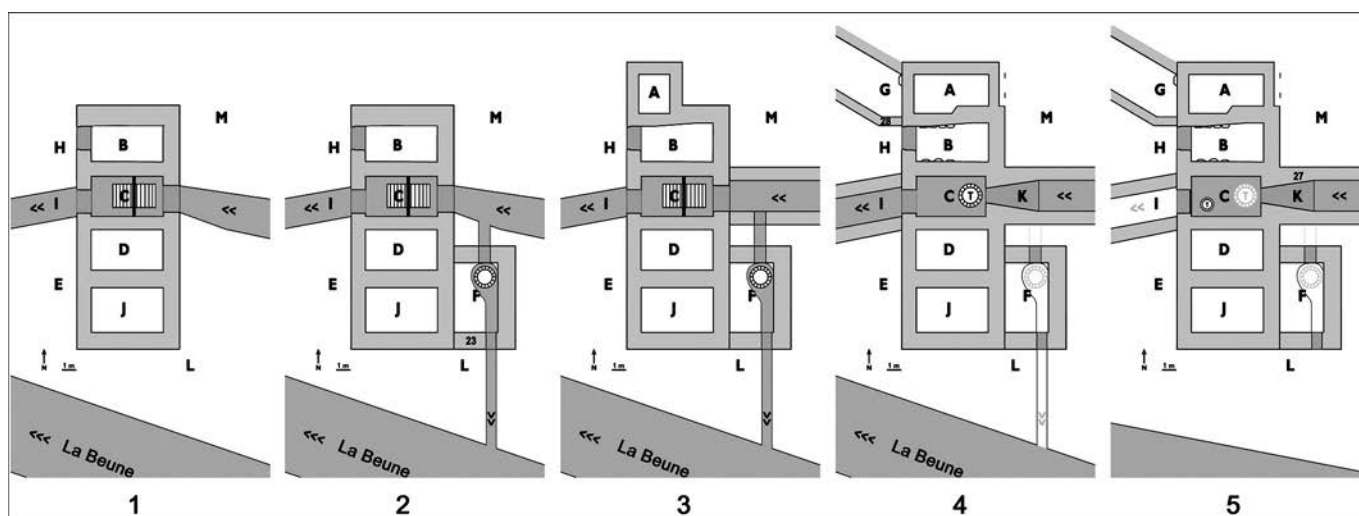
LES EYZIES-DE-TAYAC Moulin-Haut

En mai et juin 2008, le service départemental d'archéologie de la Dordogne a conduit, sous la responsabilité scientifique de Jean-Pierre Chadelle (UMR 5199 PACEA, université de Bordeaux I), un diagnostic archéologique sur le site de Moulin-Haut, destiné à recevoir le centre d'accueil du Pôle international de préhistoire. Cette opération, modeste par sa durée (un mois de terrain) et par la petite taille de l'équipe impliquée (quatre personnes pendant une semaine puis deux), débouche toutefois sur des résultats importants.

L'environnement a été abordé dans cinq sondages. Les observations géologiques réalisées sous la direction de Bertrand Kervazo (centre national de préhistoire et UMR 5199 PACEA, université de Bordeaux I) ont permis de déchiffrer les différentes étapes du creusement de la vallée de la Beune, à travers les divagations de son lit au sein d'un complexe de formations carbonatées qui s'étend d'un bord à l'autre de la vallée. En rive gauche de la

Beune, dans le sondage 8, nous avons pu explorer toute la séquence carbonatée jusqu'au sommet des tourbes sous-jacentes. Sur cinq mètres d'épaisseur, nous avons recueilli 43 échantillons qui permettront une étude environnementale approfondie et des datations. L'étude malacologique sera réalisée sous la direction de Nicole Limondin-Lozouet (laboratoire de géographie physique, UMR 8591 du CNRS). Dans le sondage 3, grâce au matériel archéologique que contenaient certains des chenaux, nous avons pu dater du XI^e ou XII^e siècle les premières traces historiques d'activité humaine au pied de la falaise. Dans le sondage 4, enfin, nous avons pu retrouver les installations du moulin hydraulique primitif et ses extensions successives. La poursuite des recherches sur ce point concernera la dispersion géologique et géographique des matériaux qui forment les meules utilisées antérieurement à la Révolution.

Chadelle Jean-Pierre



Transformations successives du moulin à eau (XVI^e ?-XX^e siècle).

1 : Etat initial (XVI^e siècle ?).

2 : Extension à l'est pour l'adjonction d'une roue horizontale.

3 : Reconstruction du bief amont e extension du bâtiment vers le nord.

4 : Vers 1880, installation d'une conduite forcée et d'une turbine ; reconstruction du bief aval et nouvelle extension au nord.

5 : XX^e siècle, nouveau système de turbine avec condamnation du bief aval et déplacement du lit de la Beune vers le sud.

LES EYZIES-DE-TAYAC

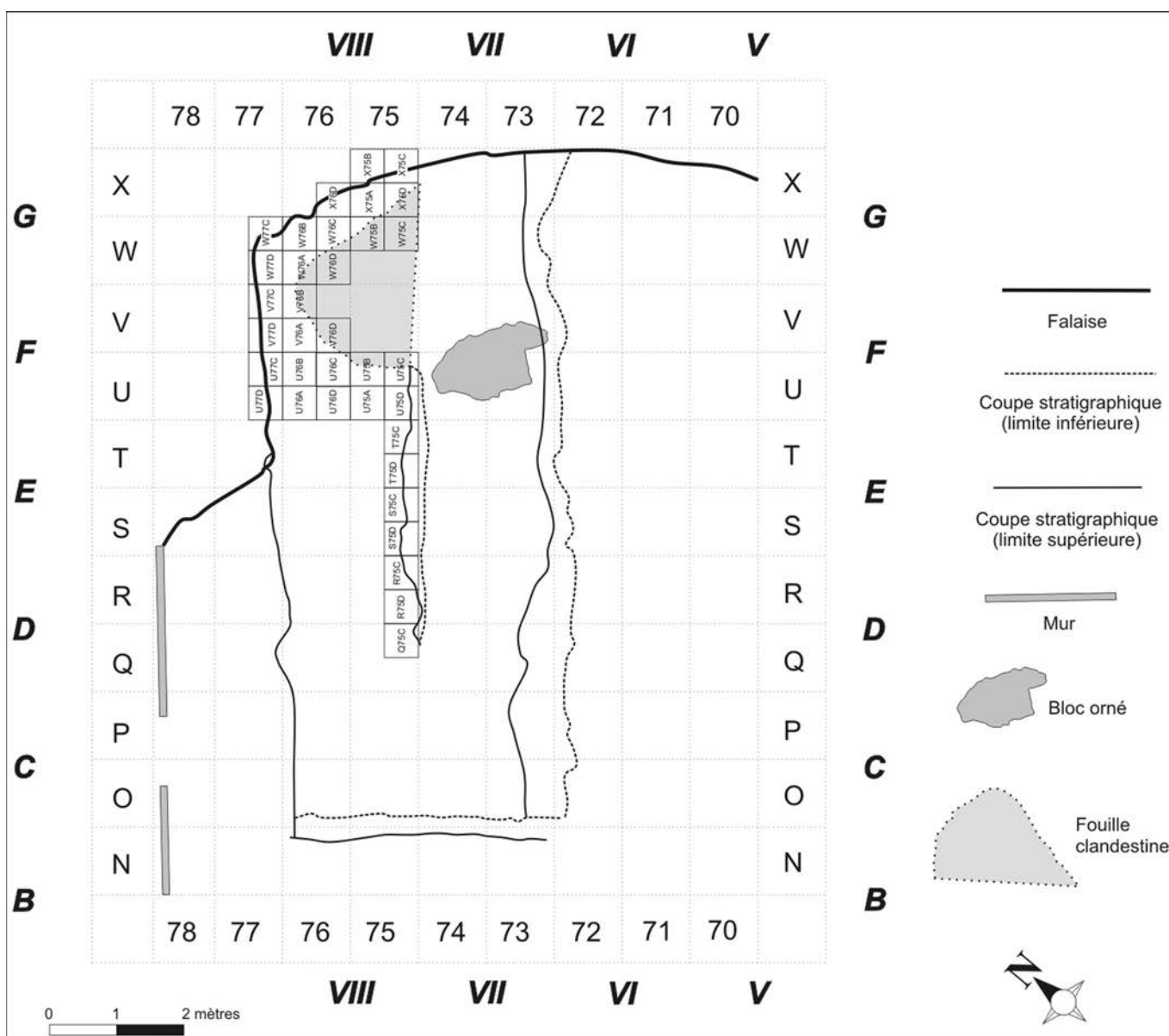
L'occupation humaine de l'abri Pataud il y a 22 000 ans

L'opération archéologique programmée concernant le niveau 2 de l'abri Pataud (quatrième année de fouille en 2008) repose sur une révision des collections et des données de fouilles anciennes menée conjointement à la reprise des investigations sur le terrain (Nespoulet, Chiotti *et al.*, 2008). Le principal objectif des travaux menés depuis 2005 est de mieux comprendre le statut des vestiges humains en relation avec l'occupation de ce niveau attribué au Gravettien final.

Au total, une surface n'excédant pas 8 m² a été fouillée dans deux secteurs contigus : le long d'une coupe sagittale et dans le fond de l'abri (cf. fig.). Etant

donné la richesse archéologique et le protocole de fouille utilisé, la base du niveau 2 n'a pas été atteinte.

Le matériel découvert entre 2005 et 2008 est principalement constitué d'objets lithiques et osseux. Seuls deux vestiges humains ont été découverts en place. Les éléments d'industrie osseuse et de parure, ainsi que des écailles de desquamation de la paroi portant des traces d'ornementation sont relativement abondants (cf. tableau I). D'un point de vue quantitatif, le matériel archéologique provenant des fouilles 2005-2008 ne représente que 5 % de la totalité des 122 871 pièces découvertes dans la couche 2 depuis les fouilles



Les Eyzies-de-Tayac - Abri Pataud, niveau 2. Plan des zones fouillées entre 2005 et 2008.

de H. L. Movius (1958 et 1963). Toutefois, la série 2005-2008 a permis de renouveler considérablement la compréhension de la série Movius, et du niveau 2 d'une façon générale.

L'étude géoarchéologique (Agsous, 2008 ; Lenoble, Agsous, étude en cours) ainsi que celle des charbons et micro-charbons (Marquer *et al.*, à paraître) ont apporté des informations taphonomiques et paléoenvironnementales. Il s'est avéré que le niveau 2 a subi des modifications naturelles sous la forme de solifluxion et de cryoturbation. Malgré cela, les remontages et les raccords effectués à l'intérieur des unités archéologiques identifiées à la fouille ont montré que les nappes de vestiges ont gardé leur cohérence initiale au sein de ce dépôt stratifié, et que les déplacements des objets archéologiques sont restés limités.

L'hypothèse actuellement retenue concernant les vestiges humains est celle de dépôts primaires remaniés, cependant, l'étude doit être poursuivie afin de faire la part entre les gestes intentionnels des hommes préhistoriques et les processus naturels à l'origine de cet assemblage (Gambier *et al.*, étude en cours). La révision d'une série d'objets qualifiés d'«extra-ordinaires» et de leur relation avec les

vestiges humains a permis de discuter du statut de mobilier funéraire pour certain d'entre eux (Chiotti *et al.*, 2009).

Une série de pièces lithiques hors silex portant pour la plupart de nombreuses traces d'utilisation témoigne de la diversité des ressources, et probablement des usages, de ces objets dans le niveau 2. Malgré une importante composante en silex importé, parfois lointain, les matières premières lithiques sont essentiellement caractérisées par l'utilisation des ressources «hyper» locales, issues des formations alluviales de la Vézère.

Les faunes, qui représentent une part importante de la série 2005-2008, seront prioritairement étudiées en 2009.

Les études du matériel archéologique issu des fouilles récentes ont donc ouvert des perspectives d'interprétation qui concernent l'ensemble de la série «protomagdalénienne» de l'abri Pataud. Elles renforcent l'intérêt de cette collection de référence pour le Gravettien final français, même si de nombreuses questions restent encore à résoudre.

Nespoulet Roland, Chiotti Laurent

Type de matériel	2005	2006	2007	2008	Total
Silex	414	896	417	705	2432
Os	311	680	378	611	1980
Dent	4	17	5	9	35
Os brûlé	31	131	150	600	912
Industrie osseuse	3	20	15	22	60
Élément de parure	2	2	-	6	10
Ecaille de calcaire ornée	18	117	47	67	249
Ossement humain	-	-	1	1	2
Quartz et divers éléments minéraux	52	100	51	78	281
Bloc de calcaire exposé au feu	140	121	160	140	561
Total	975	2084	1224	2239	6522

Tableau I :
Décomptes du matériel découvert
dans le niveau 2 de l'abri Pataud
(fouilles 2005-2008).

MARQUAY Abri Cap-Blanc

Notre recherche doctorale sur les abris-sous-roche ornés du Magdalénien moyen a nécessité la reprise en 2008 de l'étude de l'extrémité droite de la frise sculptée du Cap-Blanc (panneau de l'alcôve). Très altéré, ce panneau comporte des figures fragmentaires qui ont été interprétées par certains comme les vestiges de retailles (Leroi-Gourhan 1965 ; Roussot 1984). Il illustrerait ainsi une évolution thématique du dispositif pariétal.

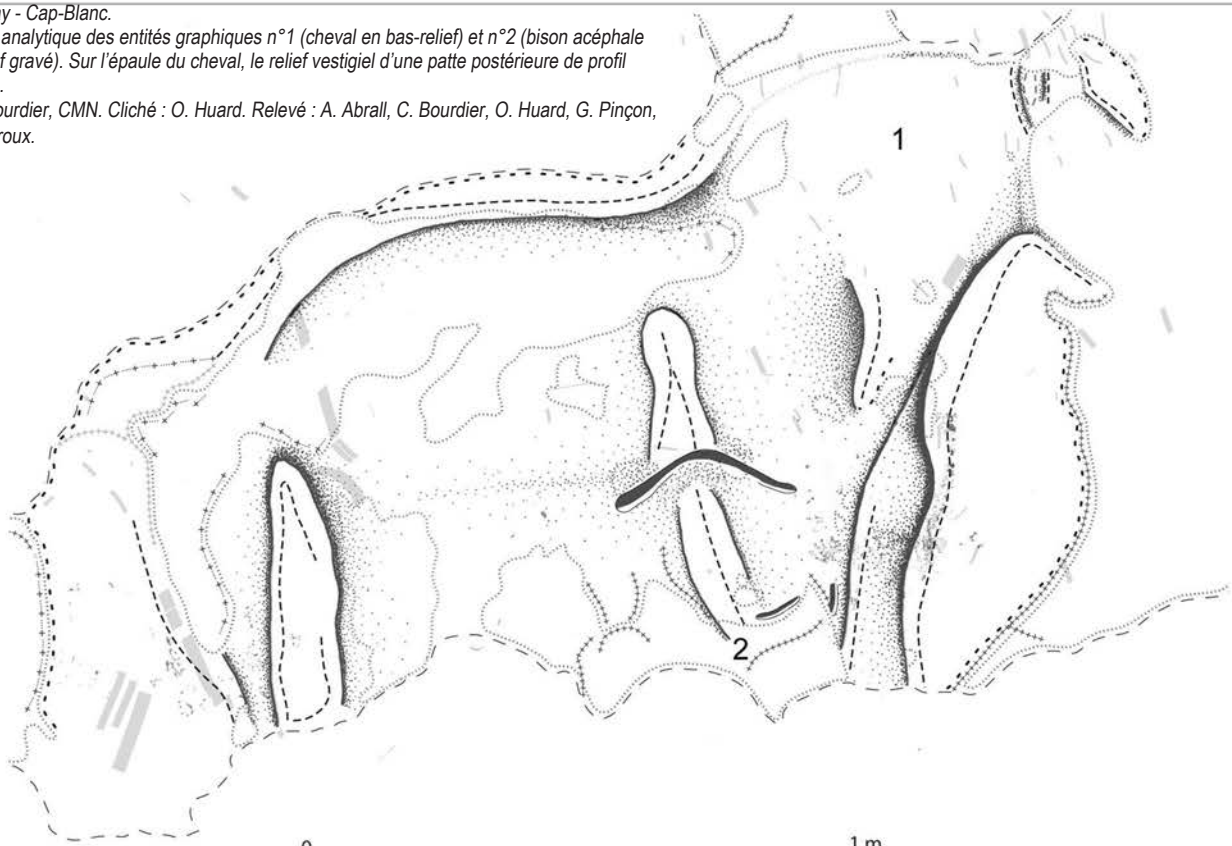
Cette étude a nécessité la réalisation d'un nouveau relevé, mené selon la même méthode que celle employée dans les abris sculptés du Roc-aux-Sorciers (Angles-sur-l'Anglin, Vienne), de la Chaire-à-Calvin (Mouthiers-sur-Boème, Charente), et plus récemment de Reverdit (Sergeac, Dordogne). Elle consiste en une approche analytique de la paroi et des œuvres visant à différencier les éléments naturels des manifestations anthropiques d'une part, en distinguant les vestiges



Marquay - Cap-Blanc.

Relevé analytique des entités graphiques n°1 (cheval en bas-relief) et n°2 (bison acéphale en relief gravé). Sur l'épaule du cheval, le relief vestigiel d'une patte postérieure de profil gauche.

© C. Bourdier, CMN. Cliché : O. Huard. Relevé : A. Abrall, C. Bourdier, O. Huard, G. Pinçon, M. Peyroux.



- | | | | |
|------------------|-----------------|--------------------|--------------------------|
| Fracture | Ecaillage | Haut de sculpture | Gravure profonde |
| Arête supérieure | Coup métallique | Fond de sculpture | Coloration rouge |
| Arête inférieure | | Zone de dégagement | Coloration rouge violacé |



paléolithiques des stigmates récents (depuis la mise au jour des œuvres) d'autre part (Iakovleva, Pinçon 1997). L'acquisition des données a associé enregistrement photographique et relevé analytique réalisés par vidéo-projection (Pinçon *et. al.* 2005).

Notre intervention révèle une stratigraphie graphique complexe mettant en avant deux phases distinctes dans la construction du panneau de l'alcôve. Un premier ensemble de deux sculptures monumentales de profil gauche (bisons ?) est retailé et partiellement détruit pour laisser place à un second ensemble de deux bas-reliefs monumentaux de chevaux de profil droit, auxquels ont été associés deux petits bisons dans le registre inférieur, l'un de profil gauche en relief

gravé et l'autre de profil droit en relief modelé. Des anneaux fracturés ont été repérés sur les jarrets de deux sculptures monumentales.

Bourdier Camille

- IAKOVLEVA L., PINÇON G. 1997 - Angles-sur-l'Anglin (Vienne), *La Frise sculptée du Roc-aux-Sorciers*. Paris : Co-édition Comité des Travaux Historiques et Scientifiques et Réunion des Musées Nationaux, 168 p. ill.
- LALANNE G. et BREUIL H. 1911 - L'abri sculpté de Cap-Blanc à Laussel (Dordogne). *L'Anthropologie*, 22, pp. 385-402.
- LEROI-GOURHAN A. 1965 - *Préhistoire de l'art occidental*. Paris : Mazenod, 485 p. ill.
- PINÇON G., FUENTES O., BOURDIER C. et BOCHE E. 2005. *Etude et relevés d'art pariétal. La Chaire-à-Calvin (Charente)*. Rapport d'activité annuelle, 50 p.
- ROUSSOT A. 1984 - Abri du Cap-Blanc. In : *L'Art des Cavernes. Atlas des grottes ornées paléolithiques françaises*. Paris : Ministère de la Culture, pp. 157-163.

Moyen Âge

MARSAC-SUR-L'ISLE Domaine de Saltgourde

Le lieu-dit « Saltgourde » est situé sur la commune de Marsac-sur-Isle à environ 5 km à l'ouest de Périgueux. Suite à l'acquisition du terrain par la société SCCV Domaine de Saltgourde avec un projet de construction de logements, une série de sondages diagnostique a été entreprise par l'Inrap (responsable L. Detrain) en mars 2006.

Le service régional d'archéologie d'Aquitaine ayant prescrit la fouille d'une parcelle du terrain (section AL, parcelle n°149), c'est le bureau d'étude Hadès qui a mené l'opération au cours du mois de décembre 2007.

Malgré des conditions de travail difficiles (inondation d'environ un tiers du terrain décapé, gel, mauvaise conservation des vestiges matériels, etc.), une grande partie des structures observées au décapage a pu être vérifiée. Il s'agissait exclusivement de structures en creux (trous de poteaux, fosses et fossés), une seule arase de fondation de mur d'époque assez récente (XIXe siècle) a été mise au jour.

Cette fouille a alors permis de mettre en évidence des occupations *in situ* pour trois grandes périodes : l'Âge du Fer, le Moyen Âge (au sens large) et la période contemporaine (XIXe-XXe siècles). La période gallo-romaine n'est évoquée que par la présence de trois tessons résiduels. Aucun vestige paléolithique n'a été identifié.

La nature de l'occupation protohistorique de l'Âge du Fer, localisée au nord-est du terrain, n'a pas été déterminée. Elle est caractérisée par des structures en creux (fosses, trous de poteau et sans doute fossé coudé) n'ayant fourni que très peu de matériel. Une datation radiocarbone d'un charbon de bois issu du comblement d'un trou de poteau confirme pourtant

une implantation humaine à la transition des Premier et Second Âge du Fer.

La période médiévale, sur une fourchette chronologique très large, est la mieux représentée sur ce site. La datation des vestiges, à partir du mobilier céramique en particulier et des datations radiocarbones, propose deux phases d'occupation : le début du Haut Moyen Âge (IVe-VIe siècles ap. J.-C) et le plein Moyen Âge (Xe siècle jusqu'au XIVe siècle). La première phase n'est pas très bien identifiée, elle n'est caractérisée que par la présence de quelques tessons et une datation radiocarbone. Aucune structure assurée n'a pu y être associée. En revanche, la deuxième phase est bien mieux appréhendée. Elle se définit par une organisation de l'espace liée à une activité agricole. Cela se traduit par la mise en place de trois fossés quasi-parallèles creusés dans leur partie basse dans le substrat calcaire et présentant un même axe d'écoulement du nord vers le sud. La chronologie d'aménagement de ces fossés, sans lien stratigraphique, n'a pu être déterminée. La position topographique de ces structures, au pied d'un ressaut du calcaire séparant un replat occidental d'un plan incliné vers l'est, indique clairement qu'il s'agit de fossés drainant, destinés à l'assainissement de la zone haute (à l'ouest). C'est sur cette dernière zone qu'a été mis en évidence le seul plan probable d'un bâtiment conséquent sur poteaux appartenant à la fin de la période (XIIIe-XIVe siècles). Ces fossés jouent aussi vraisemblablement un rôle de délimitation parcellaire, renforcé par la présence de deux fossés d'axe ouest-est (non fouillés car inondés) et par un alignement de trous de poteau, possible trace d'une ancienne palissade. Ces structures délimitent ainsi des surfaces

cohérentes de largeur similaires à l'intérieur desquelles sont installées des structures légères sur poteaux. Bien que la zone d'habitat n'ait pas été perçue sur la parcelle décapée, il est envisageable qu'elle puisse se trouver à proximité, notamment en raison de la présomption de l'existence d'une motte castrale sur les rives de l'Isle vers le sud.

Cette interprétation de terrains destinés à une activité rurale est renforcée par l'étude des fonds documentaires propres au domaine de Saltgourde et conservés aux archives départementales de la Dordogne à Périgueux. Ils témoignent de l'activité constante de ce domaine en tant que propriété à

vocation agricole jusqu'au Xxe siècle. Les vestiges de cette dernière période (fondations de bases de piliers, arase de mur, fossé drainant) sont concentrés sur la partie occidentale du site, située hors eau (zone sèche). Il est vraisemblable que cette installation ait effacé les traces plus anciennes, pouvant être liées à l'habitat médiéval.

La fouille de ce site confirme une occupation ancienne mais non continue du lieu où l'irrégularité hydromorphe du milieu en justifie l'utilisation à des fins agropastorales.

Gueriteau Armelle

Protohistoire

MONESTIER L'église

Une demande de permis de construire concernant la parcelle 807 C a motivé une prescription de diagnostic archéologique sur le terrain sis au lieu-dit «Eglise de Monestier».

Munis d'une pelle mécanique à godet lisse de 2 m, nous avons réalisé 30 sondages. Leur implantation a été déterminée selon la trame suivante : une tranchée de 20 m de long environ sur 2 m de large, tous les 20 m, sur autant de layons possibles. Les layons sur la partie nord de la parcelle sont orientés ouest-est, en partie sud ils sont orientés nord-sud, ceci afin de suivre le pendage du terrain.

Le site se situe au sud de l'église moderne de Monestier, à une centaine de mètres. Un lotissement s'intercale dans cet espace. Dans sa partie est, la parcelle est délimitée par la départementale 16.

Cette opération a permis la découverte d'une structure de combustion dans le sondage 18. Les

autres sondages ont livré quelques rares fragments de céramique protohistorique, et de rares silex et éclats de la période du Paléolithique moyen, Moustérien. Les fragments de céramique se situent à l'interface de la fin des couches organiques et du pseudo Gley (Gley holocène) à environ -0,40, -0,50 m.

Les silex et éclats se trouvent légèrement au-dessus ou à partir de l'interface du pseudo Gley (Gley holocène) et du pseudo Gley (Gley compact pléistocène), également piégés dans l'argile comblant des dépressions du substrat calcaire. A la cote -0,90 à -1,50 m. Ces éléments restent peu pertinents et suggèrent une occupation peu dense.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par la responsable, Nalin Anne-Christine (Inrap)

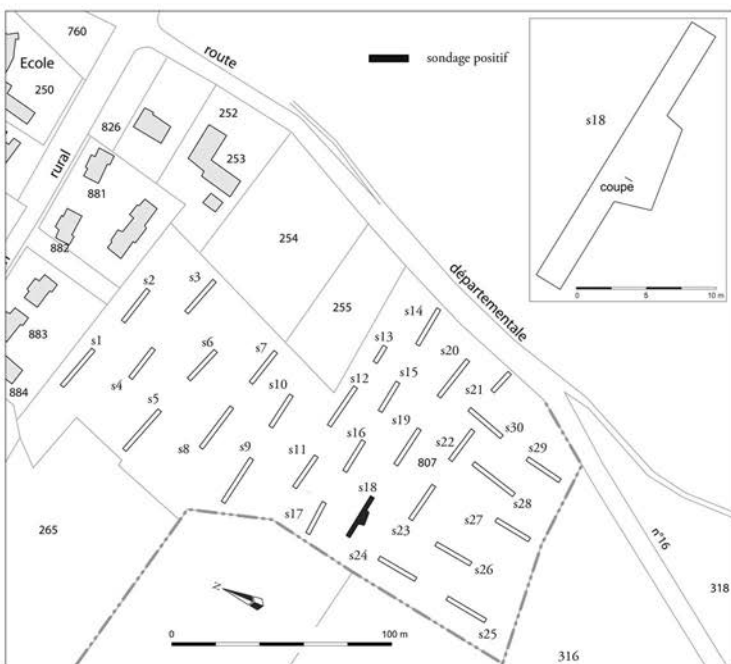


Sondage 14, vu de l'Est.



Sondage 2, vu de l'Ouest.

Exemple des différents sédiments rencontrés.



Localisation des sondages.



Biface découvert dans le sondage 29.

Monestier - L'église.



MONTCARET

La Petite Borie

Le projet de construction d'une piscine dans cette zone sensible du point de vue archéologique a donné lieu à la réalisation d'un sondage les 19 et 20 février 2008.

En 1937, les travaux de réfection d'un mur furent à l'origine de la mise au jour de deux fosses de recueil du moût (Conil 1937, p. 24), vestiges d'une structure vinicole antique. J'avais pu ultérieurement en dater l'abandon grâce à une amphore de Gaza de type LR4a du Ve siècle retrouvée dans les couches de remplissage d'une des cuves (Berthault 2000, p. 185).

En 2002, un sondage pratiqué de l'autre côté de la route, au sud de cette installation avait permis de découvrir une structure foyère liée à la métallurgie (Berthault, Jacques 2002), confirmant que nous étions à cet endroit sur la *pars agraria* de la villa dont la partie résidentielle se trouve en centre bourg à environ 400 mètres à l'ouest.

Le sondage a porté sur toute la surface de la piscine à l'exception d'une bande de 70 cm en périphérie afin de ne pas risquer d'endommager les futures parois du bassin.

A 50 cm de la surface du sol actuel est apparue une couche d'épandage constituée de pierres, de tuiles et de fragments de céramique gallo-romaine qui ne s'étendait que sur une partie du sondage. Immédiatement sous cette couche d'épandage se trouvaient deux fosses placées côte à côte, l'une ovale, l'autre circulaire dont la base entamait quelque peu le fond de la première.

Cette dernière présentait un diamètre de 1,25 m dans sa plus grande largeur et une hauteur de 0,80 m qui plaçait ainsi sa base à 1,30 m de profondeur par rapport à la surface du sol.

La seconde, moins profonde de 10 cm, possédait une hauteur de 0,70 m et un diamètre de 0,90 m.



Épandage et fosse 1.

Le fond de ces fosses était comblé par des vidanges de foyers. La seconde fosse comportait par ailleurs des pierres et des boulettes de mâchefer, traces de la proximité d'un artisanat de la métallurgie du fer.

Le reste du remplissage se composait d'argile brun/vert identique au matériau encaissant.

La fonction dernière de ces structures est celle de fosses-dépotoirs et l'on peut proposer comme fonction première, celle de fosses d'extraction d'argile. Cette argile aurait, du reste, pu servir à la construction de structures plus ou moins temporaires en rapport avec la métallurgie du fer : structures qui seraient à l'origine des vidanges retrouvées au fond des fosses et des restes de démolition qui formaient l'épandage supérieur.

Le peu de mobilier retrouvé et l'état de conservation de celui-ci ne nous ont pas permis de fournir une datation précise de ces deux fosses d'époque romaine.

Berthault Frédéric

- BERTHAULT Fr. La villa gallo-romaine de Montcaret (Dordogne) ; son environnement et son devenir, dans : Fr. Réchin (éd.). Nouveaux regards sur les villae d'Aquitaine : bâtiments de vie et d'exploitation, domaines et postérités médiévales (Pau, 2000), Pau, 2006, p. 179-189.
- BERTHAULT Fr., JACQUES Ph. *Montcaret, La Petite Borie*, Rapport de diagnostic, SRA Aquitaine, Bordeaux, 2002.
- CONIL P.-A., Carnet de notes n° 13, 1937.

Néolithique
Gallo-Romain

MONTIGNAC

Route départementale 46

Suite au projet de construction d'un hangar, par M. et par Mme Lhoste, une opération de diagnostic archéologique a été réalisée. La parcelle 298, section AM, qui a fait l'objet de ces sondages est située à proximité immédiate de l'emprise de la *villa* gallo-romaine des Olivoux, connue depuis le XVIII^e siècle et dont l'extension fut récemment fouillée par l'Inrap, sous la direction de L. Grimbert (Grimbert, 2006). Cette implantation était précédée par un site protohistorique daté du Deuxième Âge du Fer, sur lequel un four de potier a été identifié (parcelle 350).

D'autre part, une occupation paléolithique est établie de la même manière dans cette zone grâce à des diagnostics, réalisés sous la direction de M.-Ch. Gineste en 2006, puis d'A. Zobri en 2007.

Malgré la situation de la parcelle dans une zone archéologiquement riche, le diagnostic n'a révélé

aucune structure permettant d'établir à cet endroit l'existence d'un site. Cependant, des vestiges mobiliers (céramique lithique et terre cuite architecturale) en position secondaire mis au jour dans les couches supérieures attestent d'une occupation qui pourrait s'étendre du Néolithique à l'époque gallo-romaine.

Elizagoyen Vanessa

- BOCCACINO C. ; HANRY A. ; BERNARD F. *Montignac, «Le Buy»*, rapport de diagnostic, Inrap, 2005.
- GINESTE M.-Ch. ; GÉ T., VIGIER S. *Montignac, le Moulin du Tourron* : rapport de diagnostic Inrap, 2007.
- GRIMBERT L. *Montignac, Le Buy 2*, rapport de diagnostic, Inrap, 2006.
- GRIMBERT L. Le site des Olivoux, rapport final d'opération, Inrap, nov. 2006.
- ZOBRI A. *Montignac, le Moulin du Tourron*, rapport de diagnostic, Inrap, 2007.
- ZOBRI A. THIEBAUX R., GÉ Th., *Montignac, Le Chambon*, rapport de diagnostic, Inrap, 2007.

PÉRIGUEUX Rempart du centre national de la Préhistoire

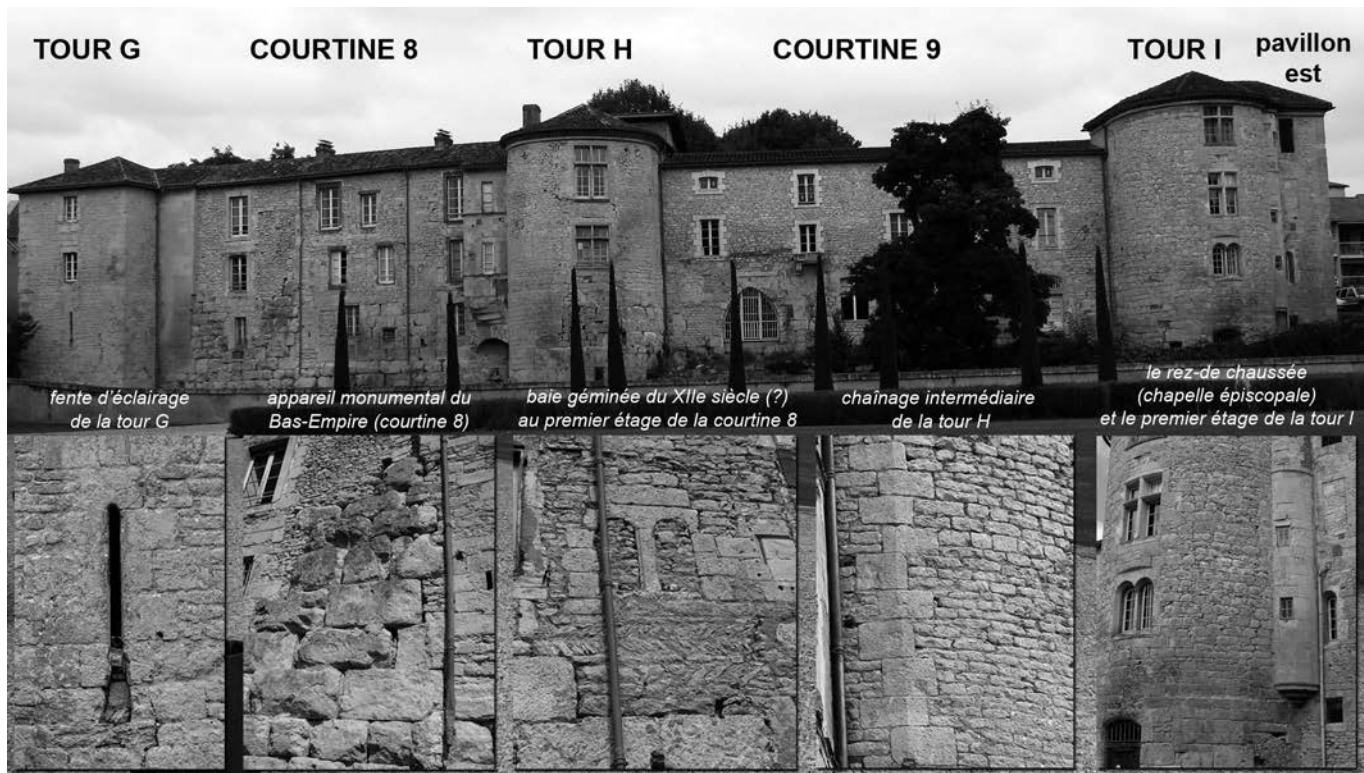
La «ville double» de Périgueux s'est développée autour des pôles constitués par «la Cité», ceinturée des vestiges du rempart du Bas Empire, et par le Puy-Saint-Front, faubourg du Moyen Âge qui a prospéré à l'est de la première. Dans le cadre de l'aménagement de l'esplanade du musée *Vesunna*, la vue sur la façade sud-ouest du Centre national de la Préhistoire (CNP) a été dégagée. Ces bâtiments, construits sur une portion du rempart du Bas Empire, ont alors fait l'objet d'un projet de mise en valeur par Ph. Oudin (ACMH). Ces élévations, qui se développent sur trois tours, deux courtines et un pavillon, présentent un fort potentiel patrimonial, de l'Antiquité tardive à l'époque moderne, ce qui a motivé la prescription d'une étude du bâti par le SRA et la CRMH. Confiée à la société Hadès, elle a été réalisée en collaboration avec J.-P. Fourdrin (CNRS), spécialiste des fortifications du Bas Empire ; H. Gaillard (SRA) l'a complétée par un sondage à l'angle que forment la tour et la courtine occidentales.

Bâti à sec, en gros blocs de remploi issus des monuments de la ville du Haut Empire, le rempart antique est conservé en moyenne sur deux à cinq assises au soubassement des tours et des courtines du CNP ; jusqu'à quinze assises sur la première

courtine (n°8). L'étude de ces élévations a été rendue fructueuse grâce à l'érosion du matériau, laissant visible une partie de la face supérieure des blocs. Les traces laissées par les engins de levage ont permis d'identifier le sens premier d'utilisation de ces blocs, retaillés pour la mise en œuvre du rempart. Aussi, J.-P. Fourdrin a pu identifier des traces de pinces permettant de restituer avec satisfaction le mode opératoire du montage de cette partie de l'enceinte.

À l'extrémité ouest du CNP, la tour quadrangulaire (G) repose sur les vestiges des fondations d'une tour semi-circulaire du Bas Empire. Sa mise en œuvre en petits moellons équarris réglés contre des chaînages d'angle en pierre de taille, une fente d'éclairage et surtout un tesson de céramique rouge polie, mis au jour dans le remblai sous ses fondations, permettent de la dater aux environs du XIIe siècle. Une pierre portant une inscription antique a été réemployée dans son chaînage d'angle sud-ouest. Son étude a été confiée à J.-P. Bost.

Obturée au premier étage de la première courtine (n° 8), une baie géminée à linteau monolithe taillé en plein-cintre doit également dater des années 1100. Elle a peut-être été percée dans un parement élevé vers



l'an Mil, comme semblerait l'indiquer l'appareil en épi qui l'entoure, mais les vestiges sont trop ténus pour l'affirmer.

Plus à l'est, l'usage de chaînages d'angles intermédiaires, assurant la transition au plan arrondi de la tour H, semble témoigner d'une hésitation des bâtisseurs et caractérise peut-être une construction du début du XIII^e siècle. D'autres éléments plus discrets sont datables du XIV^e et du XV^e siècle, mais la dernière grande phase de construction date probablement de la fin du XVI^e siècle : elle se distingue par l'aménagement de la chapelle épiscopale et d'un oratoire, à l'origine de la reconstruction de la tour I et du pavillon est.

En définitive, si cette étude a permis de dater plus précisément certaines parties du rempart, et en particulier de « vieillir » la tour quadrangulaire ouest, considérée jusque-là du XV^e siècle, on ignore les dispositions intérieures des bâtiments et les subdivisions et regroupements des parcelles au fil des siècles. Il semble cependant acquis que, dès la fin du Moyen Âge, le caractère résidentiel des constructions est bien marqué, ce qui révèle peut-être un désintérêt assez précoce de l'entretien du rempart de la Cité, sans doute concurrencé par celui du Puy-Saint-Front, plus récent et sans doute mieux armé.

Chaillou Mélanie

PERIGUEUX

Rempart de la Manutention

L'opération de sondage archéologique, au pied de la courtine du Centre national de Préhistoire, ancienne manutention militaire, avait pour objectif d'apporter un éclairage sur le pied de rempart antique, son degré d'enfouissement, l'aspect de ses fondations dans ce secteur. Il vient compléter utilement l'étude archéologique des élévations menée par Mélanie Chaillou (Hadès) et Jean-Pascal Fourdrin (CNRS) (cf. notice rempart du CNP).

L'emplacement du sondage a été choisi à l'angle de la courtine 8, qui révélait après piquetage onze assises de grand appareil du rempart, et de la tour G, reconstruite sur un plan rectangulaire à la période médiévale.

On pouvait donc espérer des arguments renouvelés pour la datation du rempart, son mode d'implantation, éventuellement caractériser la reprise médiévale sur la tour.

L'apport de données est bien moindre qu'espéré. Les niveaux de construction et de « fonctionnement » ont malheureusement été amputés par un terrassement de cave vers 1830. Les constructions adventices, la voie de chemin de fer (1858), les fouilles anciennes (De Mourcin 1820, Galy 1860, Durand 1906-1913, Sarradet 1960, et *in fine* Cl. Girardy-Caillat 1990) laissent maintenant assez peu d'espace vierge en pied d'enceinte à Périgueux.

C'est pourtant là plus qu'à l'intérieur de la ville que se comprend l'élaboration soignée de la construction publique, que l'on atteint sans trop de peine la base de l'ouvrage. En outre, *intra-muros*, l'enceinte antique a subi le creusement de caves dans son épaisseur

(courtines 3, 12, 18 et 22), gênant la lecture de la relation des niveaux d'occupation et du rempart.

A tout le moins, a-t-on pu vérifier certaines caractéristiques techniques :

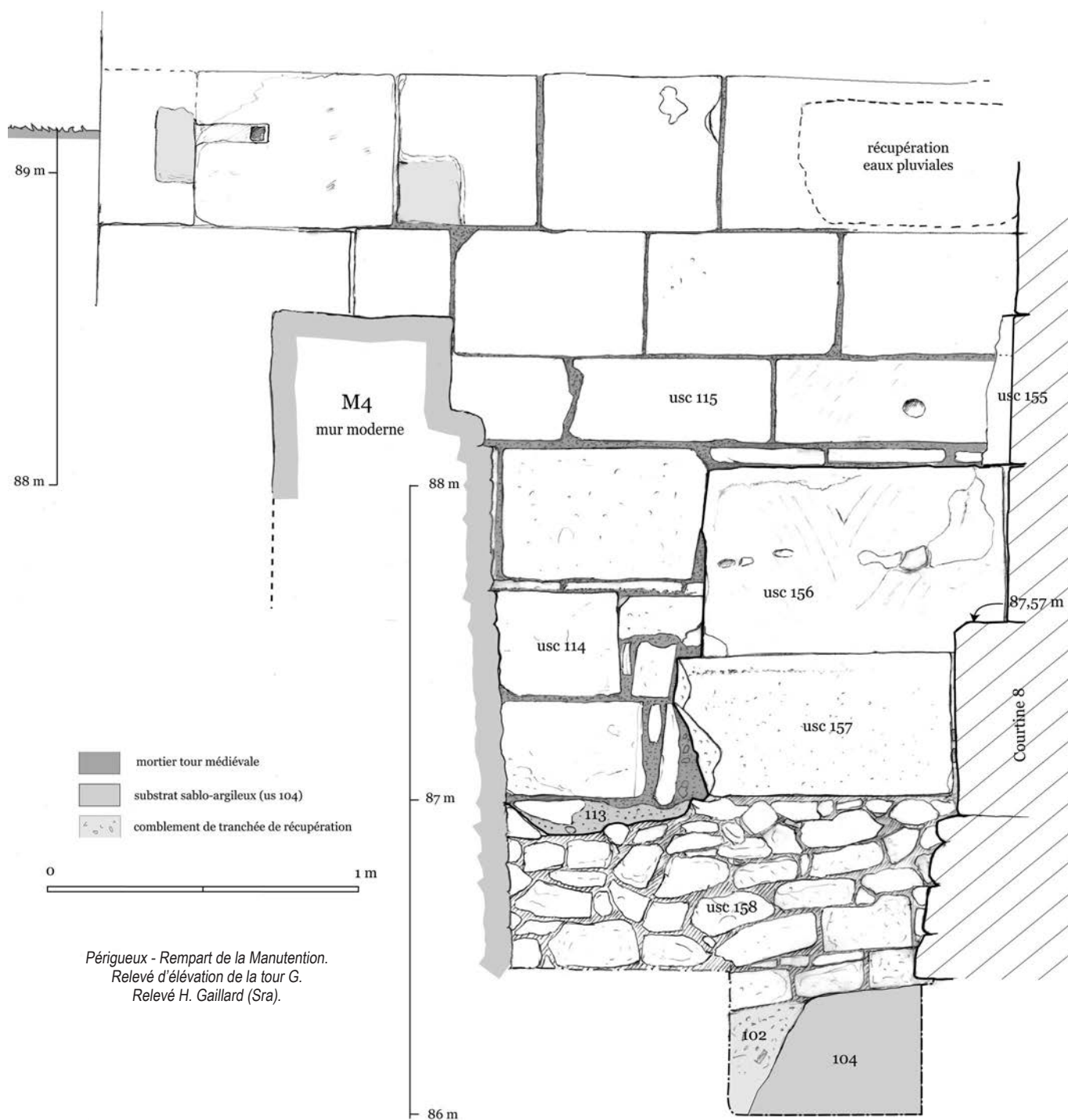
Les niveaux antérieurs à l'édification du rempart sont d'abord apparus sous la forme d'un comblement de tranchée d'une récupération ancienne, à partir du II^e siècle. La fondation de l'enceinte, examinée en détail, est constituée d'un radier de moellons équarris, liés à l'argile, installé en tranchée, sur le support instable du comblement précité. L'enfoncement manifeste du radier de la tour est peut-être à l'origine de la dislocation de l'assemblage à joints vifs de la tour, dont il ne subsiste que trois blocs assisés superposés.

Les vestiges reconnus semblent désigner une tour de flanquement semi-circulaire, selon un schéma systématique à Périgueux.

Les radiers de la tour et de la courtine servent d'assiette aux blocs en grand appareil du soubassement, libage débordant sur le pan de courtine. Ensuite s'amorce l'élévation, également en grand appareil, selon un montage chaîné à l'angle tour – courtine, élaboré depuis la base.

Enfin, le travail de levage à la griffe (trou de griffe sur le bloc de l'usc 150), selon une technique spécifique au Bas Empire à Périgueux, est observé à 2 m de hauteur depuis le ressaut du soubassement. Cet indice, relevé à plusieurs reprises par J.-P. Fourdrin, constitue un bon repère pour évaluer la profondeur de la base de l'ouvrage en cas de sérieux enfouissement.

Le sondage complète la vision de l'étude de bâti, en fournissant l'altimétrie des niveaux de sols antiques



et médiévaux reconnus en pied d'enceinte, recalés en NGF. Le sol antique externe serait à 87,60 m environ, au-dessus du soubassement formant ressaut de la courtine. Le sol médiéval correspondant au pied de la tour rectangulaire avoisinerait les 88 m.

La reconnaissance du départ de l'élévation antique permet également d'évaluer assez précisément la hauteur des treize assises en grand appareil de la courtine 8, avec un développement mesuré sur 9,50 m, hauteur jamais vérifiée jusque là.

Pour l'époque médiévale, la tour rectangulaire semble élevée à partir de la fondation semi-circulaire antique, sans en déborder. Un maigre élément de datation est reconnu dans la tranchée de fondation, sous la forme d'un tessou de «rouge polie» des Xe – XIIe siècles. La lecture des élévations de la tour et la comparaison des modules devrait permettre d'affiner cette ébauche de chronologie.

Gaillard Hervé



PÉRIGUEUX

34, boulevard de Vesone

Extension de la clinique de Francheville

C'est à la faveur d'un projet d'extension de la clinique Francheville à Périgueux qu'un diagnostic a été réalisé dans un contexte de découvertes anciennes attribuées à l'Antiquité, liées à des carrières de calcaire, à la proximité d'une rue et de la *domus* de la Visitation au sud-est. La surface sondée est de 122,10 m² soit environ 7,5 % du projet immobilier.

Si le sondage 2 n'a livré d'autres vestiges que les puissants remblais de carrière étagés (plus de 5,50 m d'épaisseur), le sondage 1 a fourni des informations plus probantes. Dans les parties supérieures c'est un puits appareillé et un mur d'époque moderne qui ont été découverts. Dans les parties moyennes et basses du sondage, un premier plancher de carrière précède un front de taille et un second plancher qui présente des stigmates d'extractions sous la forme

de tranchées de havage. Les blocs extraits ont un module de 60 cm. Si la chronologie relative n'est pas franchement attribuable à l'Antiquité, Jacques Gaillard (UMR 6250, La Rochelle) pense qu'il peut s'agir d'une reprise médiévale d'un travail antique. L'intérêt du site est donc majeur, puisque si l'on possède quelques connaissances sur les activités antiques, elles restent cependant imprécises, et surtout on ne connaît rien ou presque de ces reprises médiévales.

Hormis quelques rares fragments de *tegulae*, aucun élément mobilier n'a été mis au jour lors de ces sondages. Dans la partie nord-est du projet, une cave voûtée en pierre préservée des démolitions présente un arc muré susceptible de correspondre à l'accès à un second niveau souterrain.

Wozny Luc

PÉRIGUEUX

Chapelle Saint-Jean-Baptiste de la Cité

La fouille de la chapelle Saint-Jean-Baptiste a permis d'établir les grandes étapes de l'occupation de l'édifice, dont la situation privilégiée, au cœur du castrum du Bas Empire, laissait pressentir un destin exceptionnel dans l'histoire du premier christianisme périgourdin.

Fenêtre sur cour (état 1)

Les indices de construction les plus anciens sur le site concernent un angle de murs, définissant un espace intérieur, auquel on rapporte un sol de béton, dont il ne reste que deux lambeaux distants, et une plaque d'enduit peint. A l'est de la construction, s'étendrait une cour au sol de grave, dont le fonctionnement est établi à l'extrême fin du III^e siècle. Au travers de cet espace ouvert, on se situerait donc plutôt en cœur d'îlot. Aucun indice, sinon la relative qualité des murs et des sols ne vient qualifier le type d'habitat concerné : *insula*, *domus*, édifice public ... et par extension la nature du quartier avoisinant l'amphithéâtre. Ce quartier périphérique de la ville du Haut Empire, entre l'épicentre formé par le sanctuaire de la déesse tutélaire de la cité (Tour de Vésone) et le forum, et la périphérie que constitue l'édifice de spectacle a dû connaître plus qu'ailleurs

les phases de dilatation et de compression du tissu urbain. Mais la caractérisation du lieu, déjà difficile sur une surface aussi réduite, ne peut être évaluée sans de fortes précautions.

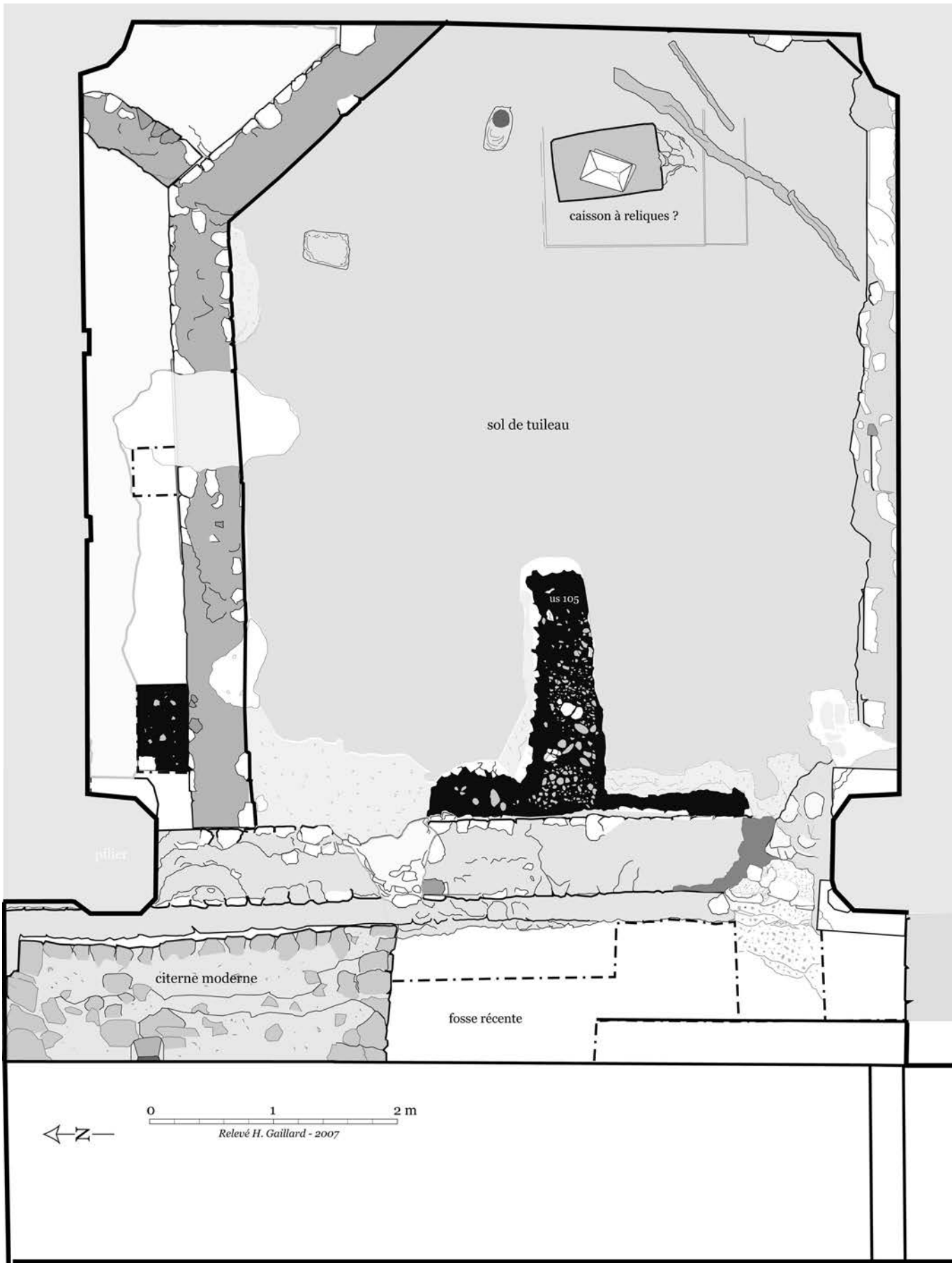
Pour s'en tenir au plan, les deux axes définis par les murs antiques sont conformes aux orientations de la trame urbaine du Haut Empire : l'axe des deux vomitoires principaux de l'amphithéâtre, les murs relevés par Joseph de Mourcin (1829) et Sarradet (1978) devant l'actuelle église Saint-Etienne de la Cité.

Dans une seconde phase, évaluée à la première moitié du IV^e siècle, le mur formant la séparation entre cour et intérieur est repris par une élévation en terre crue, peut-être partiellement pour obturer une ouverture. Le plan lui semble pérenne, avec une cour en terrain vague.

Un édifice de culte paléochrétien ? (état 2)

■ **Un resserrement de la maille**

L'évènement majeur dans l'histoire du site est la construction neuve sur la cour du premier état d'un



Périgueux - Chapelle Saint-Jean-Baptiste de la Cité.
Plan général des vestiges.



bâtiment dont sont apparus deux pans et l'amorce d'un troisième en symétrie, formant selon une projection du nord vers le sud une abside pentagonale.

À l'extérieur de l'angle obtus formé par la rencontre de deux pans au nord-est, un possible édicule est aggloméré au bâtiment principal.

On pressent sans peine l'initiative de cette construction à la suite d'un manque de place, dans un tissu urbain que l'on sait contraint par l'élévation de l'enceinte de l'Antiquité tardive toute proche. Ce phénomène capital de l'histoire urbaine, à la construction datée du milieu du IV^e siècle, a modifié le parcellaire dans le sens d'une forte concentration. L'élévation de l'édifice de l'état 2 peut raisonnablement être imaginée comme une conséquence de la densification du bâti urbain intra-muros.

■ **Les résultats nous font-ils avancer sur la reconnaissance du groupe épiscopal ?**

La base du mur nord de ce bâtiment s'appuie sur le mur antique du premier état (M2) où doit être ménagée une ouverture, sans doute centrée. Le sol de tuileau du bâtiment de l'état 2 couvre en partie l'arase de ce même mur, suggérant soit une poursuite du sol de plain-pied à l'ouest, soit une rupture de quelques marches d'escalier au droit du parement occidental de ce mur.

Pareille construction tardive réalisée en extension d'un bâtiment existant, de plan pentagonal, n'est pas spécifique des sanctuaires paléochrétiens. Mais les exemples connus appartiennent aux résidences de campagne : les *villas* de Lalouquette (64), de Plassac (33) comportent de semblables dispositions. Identifiées en salles de réception, ouvrant au sud sur un péristyle, elles témoignent d'évolutions des fonctions de résidence au cours de l'Antiquité tardive.

Quels sont les arguments archéologiques qui militent pour la reconnaissance d'un édifice de culte primitif ?

— Notre bâtiment est orienté, proche de la cathédrale (première mention en 1008), derrière le rempart de l'Antiquité tardive.

— Les dimensions intérieures de l'abside pentagonale projetée avoisinent les 6,30 m, dans des proportions compatibles avec les sanctuaires d'une ville moyenne.

— Un tracé rectangulaire au centre de la projection du plan en abside pentagonale correspondrait soit à une réserve pour établir un aménagement liturgique, soit une tentative sans lendemain de percement du sol de béton, peut-être seulement réalisée au cours d'un état ultérieur (Bas Moyen Âge).

Pour reprendre les arguments « régressifs » de la sanctification précoce du lieu :

— le maintien de la « structure fantôme » délimitée par le tracé - un autel ? - malgré la transformation de l'édifice au cours de l'état 3. Cette permanence fonctionnelle et symbolique est confortée par le percement peut-être au XIII^e siècle, à cet endroit

précis, d'une structure en caisson, destinée à être scellée.

— dans une phase de comblement de la structure en caisson, on retrouve des éléments peut-être en liaison avec la fonction de ce dernier : coffret destiné à conserver un reliquaire (IV^e-Xe siècles), fiole en verre de l'Antiquité tardive, fragment de croix-reliquaire (XII^e-XIII^e siècles). L'hypothèse d'une cache à reliques est posée.

— aucune sépulture ancienne, antérieure à l'époque moderne ne vient coloniser le sanctuaire.

— enfin, on ne peut que s'étonner de la constante permanence du niveau de circulation au fil des siècles. Le niveau de sol de l'édifice « paléochrétien » (état 2) est le même que celui de la chapelle médiévale (état 3 et 4) autour de 93,30 m. La chapelle Renaissance (état 5) est supérieur d'à peine 15 cm en altimétrie. Alors que la ville *intra-muros* s'exhausse progressivement, ce même niveau conservé à Saint-Jean-Baptiste a un sens, que l'on présume être la pérennité d'aménagements liturgiques maintenus en activité : autel, cuve baptismale ?

■ **Le morceau d'un baptistère ?**

Le répertoire des sources historiques est bien lacunaire, sans une seule mention d'édifice citée par Fortunat, Sidoine ou Grégoire. L'appui des sources ne parvient que bien tard pour reconstituer les composantes d'un groupe cathédral dans le quartier de la Cité.

Le vocable de Saint Jean-Baptiste reste assigné à la chapelle, la présence de fonts baptismaux est signalée en 1385. La fonction baptismale du lieu s'est maintenue dans la chapelle et non à la cathédrale proche. C'est d'ailleurs une réalité encore vivace à la fin du XVIII^e siècle.

Rien ne garantit le caractère public de notre édifice. On ne reconnaît pas non plus de fonction baptismale, les indices architecturaux révélés par les modèles provençaux (plan octogonal ou tétraconque, présence de cuve...) ou alpins ne trouvent pas de comparaison de plan. Les édifices découverts plus récemment au gré des opérations préventives (Roanne, Ajaccio, Brioude ou Limoges) ne présentent pas plus d'analogie. Mais notre bâtiment peut constituer peut-être une annexe d'un vaste édifice baptismal, si l'on admet l'idée du maintien d'un statut et d'un vocable liés au baptême. La présence d'autel, de reliques associées éventuellement ne contredit pas cette dernière proposition.

Au registre des édifices à chevet polygonal intérieur et extérieur, on retient surtout des bâtiments « tardifs » de pleine époque mérovingienne voire carolingienne, dans des contextes d'implantation différents. En contexte urbain, on recense : un édifice à chevet pentagonal à Viviers (Ardèche) postérieur au VII^e siècle ; la cathédrale primitive de Théroanne (Pas-de-Calais) aux VII^e-VIII^e siècles ; la basilique de Saint-Bertrand-de-Comminges (Haute-Garonne) dans un état tardif : VI^e-VII^e siècles.

Viennent ensuite tous les exemples ruraux répandus en Poitou, dont a été reconnue la spécificité (*cella* de Saint-Jouin-de-Marnes, Civaux).

Pour conclure sur le statut de sanctuaire chrétien du bâtiment de l'état 2, on serait tenté d'y reconnaître un chœur d'église, ou un édifice annexe d'un ensemble probablement beaucoup plus complexe. Les aménagements qui y sont associés même tardifs confortent en tout cas l'hypothèse d'une installation des organes officiels du culte chrétien à l'intérieur de l'enceinte plutôt que dans la campagne environnante.

■ **Datation**

Une fondation de notre édifice entre 500 et 550 impliquerait, selon un schéma attendu, une insertion tardive dans la ville, qui bénéficie d'un contexte favorable de retour à l'orthodoxie catholique sous la paix franque. Cela semble conforme à la bribe de texte citant Cronope restaurateur des églises périgourdines. A l'inverse, une consécration précoce autour de 400 prouverait la mise en place d'un édifice de culte chrétien à l'intérieur du rempart élevé depuis peu de temps. Peut-être même, est-il possible de concevoir, compte tenu de la chronologie récemment réexaminée de l'enceinte (fouilles de la Porte de Mars en 2006) une restructuration précoce du quartier par l'intégration du groupe épiscopal dans l'espace protégé de la muraille et de la ville refondée ?

Concernant le « fonctionnement » de l'édifice, l'inventaire de la céramique (Corinne Sanchez) relève un lot important pour une surface fouillée particulièrement restreinte. On recense de la céramique antique et de tradition antique, qui démontre une forte résidualité de tessons des IIe et IIIe siècles, sans vraiment pouvoir reconnaître, à défaut d'importations (sigillée africaine, DSP, amphore) dans les formes comme dans les pâtes, des éléments caractéristiques de l'Antiquité tardive. Par défaut, peut-on suggérer grâce à l'absence des pâtes connues pour le VIIe siècle et au-delà, une implantation et une fréquentation précoces du bâtiment de l'état 2.

Cette idée irait cependant à l'encontre des arguments ressortant des comparaisons de plan.

La datation restera donc malheureusement évasive tant qu'une datation absolue ne viendra pas élucider ce point obscur, où que des explorations complémentaires ne seront entreprises.

■ **Une extension**

L'intégration à nouveau d'un espace resté extérieur jusque là au nord du bâtiment paléochrétien, dans une phase 2, poursuit la logique de la densification des bâtiments dans ce secteur de la ville.

L'extension au nord comporte un sol de mortier et des murs peints sur enduits de chaux qui sont assimilables avec la décoration d'un lieu de culte ou tout lieu de séjour, peut-être une absidiole accolée à l'édifice de la phase 1.

La présence de cette extension, illustre soit la profusion de chapelles secondaires, propre aux

VIe-VIIIe siècles dans le grand élan de fondations à l'initiative d'une génération d'évêques dynamiques, un Cronope dès le début du VIe siècle à Périgueux, par exemple.

L'évolution de la chapelle médiévale (états 3 et 4)

■ **Du pan coupé au chevet plat**

On assiste dans un troisième état à la restructuration de l'édifice, dont le chœur est décalé au nord et pourvu d'un chevet plat.

Cet épisode est mal daté par la fouille, mais aurait toutes les caractéristiques d'une construction préromane si l'on examine le mode de construction des arases du chœur et le mur nord de nef.

Le tracé au centre de l'abside pentagonale du 2e état, qui aurait peut-être porté un autel, se retrouve désaxé par rapport au nouveau plan.

Si l'on exclut la vétusté, les motivations de cette reconstruction du chœur, sans véritable gain de surface par rapport à l'état précédent, ne peuvent être comprises à l'échelle du site. La restauration pourrait trouver néanmoins une justification dans la restructuration du quartier cathédral à la suite de la construction d'un vaste édifice cathédral à plan basilical.

■ **Le caisson, une cache dans le saint des saints ?**

La fouille a rencontré une structure énigmatique en caisson percé dans le sol de tuileau de l'état 2 entre les branches du tracé rectangulaire. Cette structure répond à une logique d'implantation qui ne semble pas fortuite.

Le percement est certainement un travail médiéval, désaxé par rapport au cadre orthogonal du chevet plat de l'édifice de l'état 3. Le caisson est aménagé en sous-œuvre par la pose d'un dallage au fond et l'insertion de dalles de chant. Le caisson est au fond plus large que l'ouverture pratiquée dans le sol, créant une fragilité du sol. Son ouverture est ensuite obturée probablement d'une dalle plus épaisse, scellée au mortier.

C'est une cache de grande contenance, plus d'1 m³, pour laquelle on ne peut qu'évoquer, la mise à l'abri de choses précieuses et sacrées, surtout dans une partie sanctifiée de l'édifice (fragments de corps saints, mobilier liturgique ...). Le caisson pourrait être lui-même un agrandissement d'un aménagement plus modeste contemporain des tracés et du bâtiment « paléochrétien ».

L'ouverture scellée est forcée à la barre à mine. A partir du XIVe siècle, s'ensuivent une phase d'abandon puis une réutilisation à partir du XVe siècle par un comblement hétéroclite comprenant autant de matériaux de démolition, d'ossements humains que du mobilier liturgique brisé et dissimulé sommairement. Parmi les composants de ce remplissage, on remarque un coffret en calcaire au couvercle tectiforme qui

rappelle un type de contenant usité au cours du Haut Moyen Âge pour abriter des reliques.

Le comblement du caisson est peut-être lié à la restauration du chœur de la chapelle Renaissance.

La chapelle Renaissance, objet de l'attention des prélats (état 5)

Le plan du chœur médiéval est conservé, mais on assiste à son embellissement par une reconstruction intégrale et la mise en œuvre d'un décor d'une grande finesse. Le commencement des travaux, à l'initiative de l'évêque Guy de Chateauneuf est daté par chance grâce à l'inscription du contrefort sud-est du 13 avril 1522. Cette période marque à Périgueux et en Périgord une phase de renouveau dans le paysage économique, culturel et intellectuel. C'est une période d'âge d'or entre essor de l'humanisme et « fièvre de bâtir ».

Au-delà du chœur, une tour d'escalier et peut-être dans la foulée le décor du cloître attendant ont été réalisés. La construction des échauguettes du château épiscopal voisin, visible sur la gravure de la *Cosmographie universelle* de Belleforest (1574) doit également appartenir à ce temps.

La désaffectation progressive du site (états 6 et 7)

Au siècle suivant, le manque d'entretien a précipité la disparition partielle de la nef qui n'avait pas bénéficié des restaurations limitées au chœur en 1522. L'épisode de prise en charge de la confrérie des Pénitents blancs de 1647 à 1817 a entraîné des modifications internes non négligeables avec un autel déplacé à l'ouest, des tribunes ajoutées et un schéma d'ouvertures repensé. L'exercice du culte y est cependant maintenu par les chanoines de la cathédrale et le curé de la paroisse Saint-Etienne. Mais le bâtiment a perdu de son lustre depuis le départ de l'évêque vers le quartier du Puy, auprès de la basilique du confesseur Front érigée en cathédrale en 1677.

Ce site, peut-être né avec l'évêque, disparaît à son départ.

La disparition de la nef après 1817 puis l'amalgame des bâtiments conventuels de Sainte-Marthe en 1856 marquent le début d'une lente dégradation du site. La chapelle semi-enterrée est isolée des autres organes du groupe cathédral disparus ou distants.

Gaillard Hervé

*Histoire,
Epoque moderne*

SAINT-ASTIER Rue Albert Claveille

Dans le cadre d'un projet d'élargissement de rue ceinturant une partie du bourg de Saint-Astier en Dordogne (RD 41), un diagnostic a été réalisé en octobre 2008 par le service archéologique départemental. Réduit à une seule tranchée par de multiples contraintes, l'opération fut menée dans une des parcelles de jardin surplombant la route sans engin mécanique et sans autre alternative.

Malgré les présomptions portant sur le passage de l'enceinte médiévale du Bas Moyen Âge, la fenêtre pratiquée n'a livré sur plus d'un mètre soixante dix de profondeur que des recharges modernes datant des XVIIe et XVIIIe siècles.

Barbeyron Arnaud

*Second Âge du Fer
Haut Empire*

SAINT-GERMAIN-ET-MONS La Jarthe

Dans le cadre du projet de construction d'une maison individuelle, une opération de diagnostic archéologique a été réalisée sur la parcelle A 795. Le terrain est situé sur la basse terrasse alluviale de la Dordogne, bordé à l'est par le Couillou.

Des explorations archéologiques antérieures attestent une grande richesse de vestiges dans les environs. Ainsi, ont été référencées plusieurs zones d'occupation gallo-romaine, notamment du Haut

Empire et la proximité d'un site du Néolithique Final. On peut notamment citer l'occupation du Haut Empire localisée par A. Pons-Métois lors d'un diagnostic conduit en 2006 sur les parcelles se trouvant de l'autre côté de la départementale 21 E 3. La parcelle A 794, jouxtant notre terrain au sud a également révélé un site de la même période lors d'un sondage effectué en 1993.

Au cours de l'opération, six sondages disposés est-ouest ont été réalisés afin d'évaluer et de caractériser le potentiel archéologique de la zone. Ils ont permis de discerner deux indices de site.

Le premier, situé au sud-est de la parcelle est daté du Deuxième Âge du Fer, Tène C. C'est une période relativement mal connue et peu représentée dans la région. Un « épandage », qui est un probable vestige de sol, associé à des structures en creux a livré un lot assez conséquent et homogène de tessons d'amphore Dressel 1A et de céramique commune. Ces vestiges apparaissent sous la terre végétale, entre 30 et 40 cm sous la surface actuelle mais sont partiellement arasés et donc clairement discernables 10 à 20 cm plus bas. Le site s'étend sur une surface supérieure à 50 m² et semble se poursuivre dans l'emprise du projet de construction de la maison, de même que dans la parcelle A 794.

On peut sans doute y associer les six probables trous de poteau, localisés dans la partie occidentale du sondage 2, qui permettent de s'interroger sur la présence éventuelle, à cet endroit, d'une structure légère de type bâtiment. Les vestiges sont conservés sur une épaisseur n'excédant pas 15 à 20 cm, du fait de leur arasement.

D'autre part, en limite de parcelle, au nord-ouest, un second indice de site a été distingué. Il s'agit des vestiges d'une occupation gallo-romaine se rapportant au Haut Empire. Les vestiges sont constitués d'un épandage de galets, terre cuite et silex dans lequel sont creusées deux structures de combustion et une fosse dépotoir liée à de l'activité métallurgique. Ces structures semblent contemporaines et sont complétées à l'est par un fossé orienté nord-est/sud-ouest qui semble avoir connu deux états successifs, le plus ancien datant du Deuxième Âge du Fer, et le plus récent du Haut Empire. Comme pour le premier indice de site, les structures sont partiellement arasées et affleurent sous la terre végétale, entre 30 et 50 cm de profondeur, sur 20 à 30 cm d'épaisseur. On se trouverait à cet endroit dans une zone liée au travail artisanal. Elle serait à rapprocher du site de la même période localisé de l'autre côté de la départementale lors du diagnostic mené par A. Pons-Métois en 2006.

Elizagoyen Vanessa

- PONS-MÉTOIS, A. *Saint Germain et Mons, Le port de Mouleydier*, RFO Inrap, septembre 2006.
- ELIZAGOYEN V. ; VIGIER S. ; FONDEVILLE C. ; GALLIBERT P. *Saint Germain et Mons, La Jarthe*, rapport de diagnostic Inrap, mars 2008.

Paléolithique moyen et supérieur,
Néolithique, Gallo-romain

SAINT-LAURENT-SUR-MANOIRE Grand Font

Une opération de diagnostic a été réalisée dans un espace destiné à la construction d'une zone d'activité commerciale, à 7 km au sud ouest de Périgueux, aux pieds des coteaux qui bordent la partie occidentale du ruisseau Le Manoire. Soixante douze sondages ont été réalisés sur les seize parcelles de terrains dévolus au projet d'aménagement de la ZAC soumis au diagnostic archéologique. L'opération a permis d'étudier des stratigraphies établies depuis la préhistoire avec l'identification de paléosols pléni-glaciaires, piégés dans une dépression d'origine karstique sur 700 m². Un matériel attribué au Paléolithique moyen récent est associé à un sol gris humifère développé sur des sédiments fins de bas-fond de vallée. Du mobilier lithique appartenant au Paléolithique supérieur est disséminé en position secondaire, dans les dépôts de pente sus-jacents. Ces indices caractérisent les périodes d'occupations les plus anciennes reconnues sur le site. Le Néolithique apparaît piégé sous des dépôts de pente. Ces derniers incluent de nombreux artefacts en position secondaire. La nature et l'origine de ces dépôts de versant apparaît complexe, vraisemblablement initiée d'une part, par une déstabilisation de la couverture végétale par des incendies naturels dont

les indices ont été rencontrés à maintes reprises et d'autre part un aménagement important des rebords de la terrasse perchée au cours de la période antique. Toutefois de nombreuses structures attribuées avec précautions d'après leur contenu archéologique au néolithique ont été fossilisées au sein de ces dépôts. Elles ont été creusées dans le sol holocène tronqué et dans les dépôts de versant pléistocènes, au contact de la zone humide de la vallée du Manoire. Les structures en creux, de type trous de poteaux, apparaissent alignées, pour former au moins un plan incomplet de bâtiment en abside (?) à proximité de la source de Grand-Font. Plusieurs fossés sont associés à ces structures. De petits chenaux probablement associés à la résurgence ont été rencontrés dans la partie nord-ouest de l'emprise. Mais la majeure partie du mobilier est identifiée dans des formations issues de dépôts de pentes.

C'est toutefois l'occupation antique qui confère à l'ensemble de l'emprise diagnostiquée un caractère cohérent et exceptionnel en liaison avec la ville de Périgueux. L'occupation antique s'est développée sur des terrains assainis entre 101 et 104 m NGF, probablement en bordure d'une chaussée dont l'axe



Saint-Laurent-sur-Manoire - Grand Font. Intersection des deux aqueducs.

reconnu sur environ 400 m, bifurque ensuite vers le coteau occidental. Les structures antiques sont arasées sous les niveaux de prairie. Les vestiges d'une chaussée antique sont restituables avec un axe positionné à 40 m au sud d'un grand bâtiment antique identifié sur environ 800 m². La bifurcation de la chaussée en direction du plateau coïncide avec l'implantation des bâtiments antiques, conforme avec l'axe de la chaussée. En l'absence d'horizon de labours passés ou récents, la vocation de cette occupation évoque un relais d'itinéraire. Il était positionné jusqu'à présent à Niversac, à 3 km au sud, sur la voie Périgueux-Brive. Mais la découverte la plus spectaculaire correspond à la redécouverte de l'aqueduc de Grand Font, identifié sur 97 m de long.

Depuis un (très vraisemblable) captage de la source de Grand Font (de la source éponyme), le conduit se dirige vers le nord, en direction du ruisseau du Manoire. Environ 120 mètres en aval, une branche se raccorde presque à la perpendiculaire de ce premier conduit, via une ouverture pratiquée dans son piédroit occidental. Cette branche alimente Périgueux. Les traces d'un système de vanne, visibles immédiatement après la jonction, permettent d'attribuer à la prolongation du conduit venant de Grand Font (originel) un rôle d'exutoire ; le trop plein des eaux destinées à la ville étant déversé dans un bassin ou directement dans le Manoire.

Migeon Wandel



SAINT-MARTIN-DE-FRESSENGEAS

La grotte des Fraux

L'année 2008 constitue la première contribution au programme triennal de fouille qui s'engage à la grotte des Fraux. L'établissement du calendrier d'équipement de la cavité (pose de passerelles) nous a permis d'établir des priorités et de poursuivre les chantiers ouverts en 2007. Ces chantiers, au nombre de cinq, concernent :

- la reconnaissance spéléologique du réseau et la réalisation d'un levé topographique ;
- la mise en place d'un système local géo-référencé et relevé topographique en 3D des portions de galeries ;
- le relevé des œuvres pariétales et la couverture photographique des parois ;
- la caractérisation des sols archéologiques des secteurs 13 et 18 ;
- l'étude des structures de combustion par le croisement d'approches archéologiques et archéométriques (TL/MAG).

D'autres données sont en cours d'acquisition et feront l'objet de développements ultérieurs. L'aspect paléo-environnemental est ainsi au centre de nos préoccupations. Un grand nombre d'échantillons a été prélevé qui devront être traités prochainement. Un test de faisabilité palynologique a été mis en œuvre. Cette approche sera complétée par l'étude des lots de faune recueillis dans le secteur 13, matériel dont l'étude sera confiée à Jean-Denis Vigne.

■ Topographie du réseau

La reprise des études archéologiques sur la grotte des Fraux s'est tout d'abord appuyée sur la topographie dressée, selon des techniques spéléologiques, par Olivier Ferrulo (Sra) et Thierry Barritaud (Sdap). En 2007, afin de positionner précisément les relevés archéologiques, un cheminement topographique a été levé par Yves Billaud (Drassm) et Christine Billaud au théodolite et au télémètre dans une partie de la «galerie de droite» (secteurs 1, 3, 8, 9 et 10) et une partie de la «galerie de gauche» (secteurs 11 et 13 avec en particulier, la «salle du pilier»). La campagne 2008 avait pour objet de procéder au relevé aussi complet que possible du réseau, tout en intégrant la contrainte de limiter les déplacements dans la cavité.

Au cours de cette campagne, la quasi-totalité des galeries ont ainsi pu être revues, à l'exception de trois secteurs (4, 12 et 17) pour lesquels la topographie engendrait un risque élevé de perturbations, ou n'apportait que des données secondaires dont on pouvait se passer, faute de temps.

L'aspect d'ensemble du réseau est à présent notablement modifié ; le cavernement (rapport des vides au volume total) reste élevé : la totalité des conduits s'inscrit dans un rectangle de 215 m par 95 m, avec une dénivellation totale très faible : 13 m (de -9 à +13).

Il apparaît que, malgré les variations perceptibles sur le terrain, la «galerie de gauche» et les conduits qui lui font suite remontent régulièrement en direction du nord. La «galerie de droite» reste sub-horizontale. Un décalage vertical de 4 m est mis en évidence entre les secteurs 6 et 16 qui, sur le nouveau levé, s'avèrent parallèles et non plus convergents.

Les nouveaux levés permettent de préciser les caractéristiques du réseau. L'existence de deux orientations dominantes est confirmée avec, d'une part, N110-130° et, d'autre part, N160-170°. Compte tenu de ces deux orientations dominantes et de l'importance du cavernement, il est possible d'employer ici le terme de «réseau maillé».

Le scan 3D de la grotte s'appuie sur un ensemble de points géoréférencés, lesquels reprennent des stations d'un cheminement topographique classique lui-même calqué sur le levé «spéléologique». Ce plan global permettra, entre autres, de préciser l'importance des incursions des hommes de l'Âge du Bronze.

■ Géoréférencement et lasergrammétrie

L'équipe a souhaité disposer d'un système de géoréférencement commun à toutes les disciplines qui interviennent dans l'étude de la cavité. Seul le relevé topographique 3D répondait à cette exigence. Les recommandations et remarques apportées par la CIRA au moment du montage du projet d'intervention nous ont conduits à affiner notre réflexion quant aux procédés de relevés en 3D à mettre en œuvre et à développer un partenariat avec l'UMR 694 MAP-PAGE.

L'objectif de cette première campagne de relevé a consisté à développer un chantier expérimental. Centré autour des questions de standards de numérisation et de référencements des données archéologiques, cet atelier a pour objet de tester quatre approches de modélisations en 3D, de manière à déterminer la solution la mieux adaptée aux spécificités de la grotte des Fraux (support, type tracés, topographie...). Il s'est agi d'acquérir une scène numérisée à l'aide de trois types de scanner laser 3D (scan FARO Photon /SCAN TRIMBLE GX/ Station Totale TRIMBLE VX), à laquelle s'adjoindra la numérisation opérée par la société Perazio.

■ Archéologie du secteur 13

Le secteur 13 constitue un espace complexe formé de deux salles principales qui permettent d'accéder à des galeries adjacentes. Dans la perspective de la mise en place prochaine des plateformes de circulation, nous avons réalisé un relevé planimétrique du cheminement balisé par le service régional de l'archéologie, axe de circulation qui recevra les supports métalliques des platelages. Il nous est apparu nécessaire, compte tenu de la densité des mobiliers archéologiques et

des différents artefacts présents en surface, de relever et prélever ces objets. Cette opération a révélé que les passages successifs et répétés ont fortement compacté les niveaux archéologiques.

Le plan général, relevé au 1/10^{ème} a été réalisé suivant les axes déterminés par les points topographiques géoréférencés, de manière à se caler sur le Modèle Numérique de Terrain réalisé à partir du scan 3D intégral (résolution millimétrique). Toutefois, les zones fouillées ont fait l'objet d'un relevé manuel au 1/5^{ème}. Les objets archéologiques prélevés font l'objet d'une numérotation continue, propre à l'ensemble du gisement. Ce système nous permet de faire coïncider numéros de prélèvement et d'inventaire, et ce dans l'optique de la gestion des mobiliers.

■ **Caractérisation des structures de combustion**

Lors de la campagne de printemps 2008, des structures de combustion ont été clairement identifiées, notamment dans le secteur 13 de la cavité. Elles se matérialisent de différentes manières, souvent sous la forme de zones rubéfiées, colorées, ou par la concentration de produits de combustion. Si les observations de terrain ont permis de cartographier ces différents indices, peu d'éléments matériels sont susceptibles de préciser la fonction de ces feux. Il nous est en conséquence apparu important de mettre en œuvre un protocole d'études interdisciplinaires, tant le nombre de ces foyers est important.

Le point de départ de notre questionnement repose sur l'approche cartographique. Le relevé des structures de combustion se fonde tout à la fois sur la micro-topographie des zones rubéfiées (résolution millimétrique à l'aide du scann 3D) et cartographie des faciès d'altération des matériaux. Ainsi, la perception des zones foyères se fonde en majeure partie sur la cartographie de la colorimétrie des différents matériaux altérés. Pour une bonne intégration, l'utilisation de ces paramètres ne peut intervenir que dans un cadre bien maîtrisé où l'on connaît parfaitement les processus de transformation de chacun des matériaux mis en œuvre ou formant le substratum des foyers. Les différents types de grès, galets de quartz, faciès argileux, marneux et sablonneux détritiques présents dans la cavité ont été altérés par la chauffe ; le comportement au feu de chacun de ces matériaux répond à des processus spécifiques dont la coloration ou un degré subjectif d'altération ne peut constituer le fondement d'une approche spatialisée. C'est pourquoi nous avons décidé avec Pierre Guibert de l'IRAMAT à Bordeaux, François Levêque et Vivien Mathé de l'université de La Rochelle (centre littoral de géophysique, laboratoire de magnétisme environnemental) de réaliser un test couplant différentes approches en vue de la caractérisation des structures de combustion. La méthodologie mise en œuvre vise à répondre à des

questions plus globales dans la perspective d'une modélisation des feux dans la grotte des Fraux :

— la conduite de prospections géophysiques en milieu souterrain de manière à repérer des structures labiles et de mettre en œuvre une étude non destructive ou à faible impact ;

— la cartographie des structures et leur organisation dans l'espace en combinant différents types de relevés ;

— la caractérisation des feux par la détermination des paléo-températures et de combustibles utilisés ;

— la modélisation dans l'espace des feux et l'utilisation des modèles numériques en 3D pour comprendre des processus complexes tels que les émissions de fumées, les rayonnements lumineux, thermiques... ;

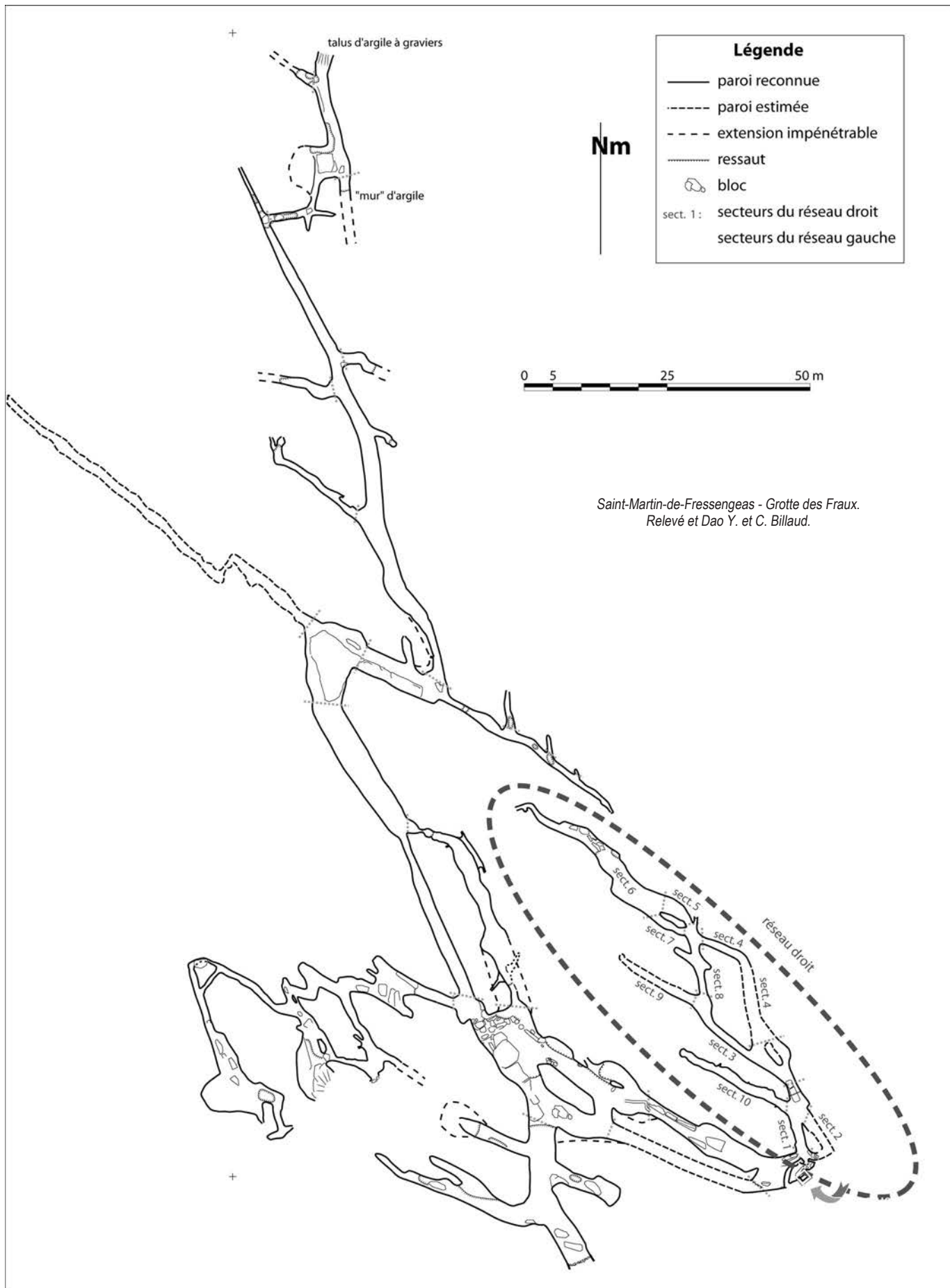
— l'utilisation de la TL pour créer un référentiel chronologique local et proposer un phasage relatif des feux.

■ **Relevés des œuvres pariétales**

En 2007, un inventaire des secteurs accessibles avait permis d'établir un premier décompte des entités graphiques et des techniques utilisées. Les prospections menées sur les parois ont mis au jour des différences thématiques entre les trois galeries explorées dans la cavité.

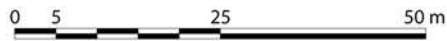
Le principal objectif de la campagne 2008 consistait, pour Raphaëlle Bourillon et Stéphane Petrognani, en la mise en place d'une technique de relevé des manifestations pariétales la plus adaptée aux contextes topographique, archéologique, conservatoire et graphique. Inspirée des recherches menées dans l'art paléolithique, nous avons choisi de tester deux méthodes qui paraissaient répondre aux exigences énoncées : « le relevé sur photographie *in situ* » et « le relevé sur photographie en laboratoire avec un contrôle postérieur *in situ* » (dit relevé « mixte »).

Les secteurs 11 et 13 comprennent (paroi gauche) six panneaux et huit entités graphiques plus ou moins complexes. Le thème dominant est celui des bandes de tracés digités verticaux et parallèles entre eux. Ces bandes sont le plus souvent organisées par série de trois doigts. C'est également le cas en paroi droite, dans le secteur dit du « Pilier ». Un panneau montre une composition mixte : tracés digités parallèles, cadrés dans une concavité, méandre horizontal. Le thème du quadrillage est unique sur cette paroi gauche, mais est présent sur la paroi droite. En plusieurs endroits, nous avons observé des « coups » portés contre la paroi et des tracés inorganisés rappelant plutôt des traces de passages ou d'occupation. Ces tracés, généralement horizontaux, présentent un fond identique composé de stries parallèles et font penser à des marques laissées par des morceaux de bois. Une expérimentation, envisagée pour le courant de l'année prochaine devrait pouvoir confirmer cette hypothèse.



Légende

- paroi reconnue
- - - paroi estimée
- - - extension impénétrable
- ressaut
- ⊞ bloc
- sect. 1 : secteurs du réseau droit
- sect. 1 : secteurs du réseau gauche



Saint-Martin-de-Fressengeas - Grotte des Fraux.
Relevé et Dao Y. et C. Billaud.





Les œuvres relevés en paroi gauche du secteur 11-13 correspondent à un art schématique et linéaire, connu pour la période du Bronze. La thématique des méandres, des quadrillages ou du cercle est classique. Les tracés digités organisés en bandes parallèles régulières sont plus exceptionnels mais il reste à évaluer le pouvoir de stimulation que possèdent les parois argileuses des Fraux. Aucune représentation figurative (arme ou autre) n'est pour le moment identifiée. Bien que des similitudes avec des zig-zags ou motifs scalariformes du Mont Bégo soient envisageables, l'écart chronologique et la distance entre ces deux sites fragilisent leur rapprochement.

Au final, le secteur 11-13 se distingue des autres secteurs de la cavité par l'absence de chevrons et de tracés fins parallèles visibles dans le secteur 10 et par la présence de motifs scalariformes et d'un cercle.

La thématique est dominée par les tracés digités parallèles organisés par bandes de trois doigts. Le panneau de la paroi droite de la salle du Pilier est plus complexe et d'apparence organisée. Son étude approfondie livrera certainement des données supplémentaires.

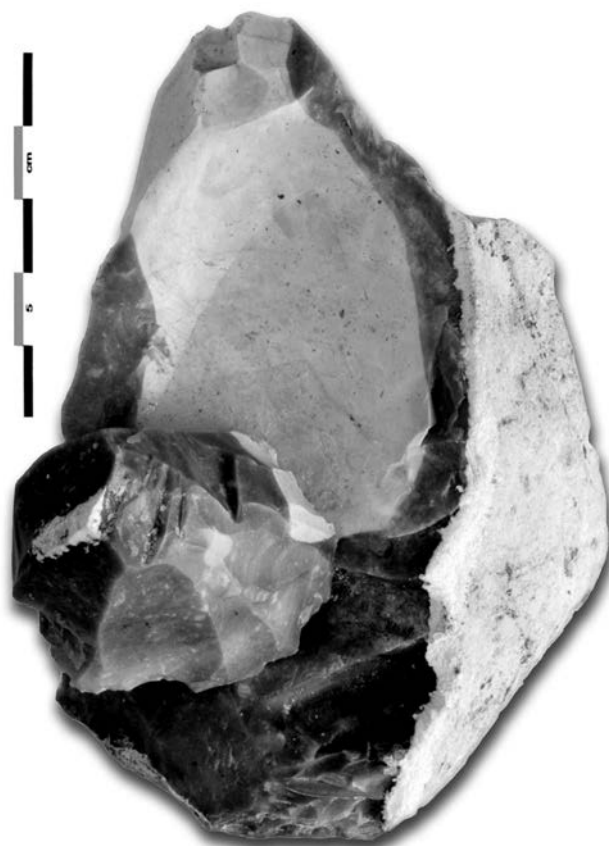
Carozza Laurent

Paléolithique moyen,
Paléolithique supérieur

SAINT-MÉDARD-DE-MUSSIDAN Déviation de Mussidan, lieu-dit Chauzeys

Cette première phase du diagnostic prescrit pour le contournement ouest de Mussidan correspond à l'implantation d'un giratoire sur la RD 709 et à ses raccordements à la voirie existante, sur une surface du projet de 7 000 m² en emprise nouvelle, sondée à 5 %. Elle se situe en aval de Mussidan, sur les moyennes terrasses de la rive gauche de l'Isle (Fw1 et Fw2 de la carte géologique). Les huit sondages réalisés ont tous atteint le toit de la nappe graveleuse de la terrasse rissienne Fw1. Celle-ci présente d'importantes variations d'altitude impliquant des systèmes de chenaux avec, à l'extrémité sud de l'emprise, des horizons à gley et pseudogley très favorables à la conservation des données archéo-environnementales (les observations d'ordre géologiques et géomorphologiques ont bénéficié de l'expertise de J.-P. Texier, CNRS, UMR PACEA, Bordeaux I).

Quatre sondages ont livré des résultats archéologiques significatifs révélant deux occupations paléolithiques de plein air, le plus souvent reconnues en deux nappes de vestiges bien distinctes stratigraphiquement. A la base, sur le toit de la formation graveleuse de la terrasse, le Paléolithique moyen comprend de rares bifaces, des outils retouchés sur éclats, et de petits amas de débitage exploitant des silex sénoniens à cortex fluvatile prélevés vraisemblablement sur place. Au-dessus, au sein de la séquence limoneuse recouvrant la grave, l'Aurignacien présente de nombreux outils caractéristiques, grattoirs carénés exploités sur de petits blocs de silex sénonien



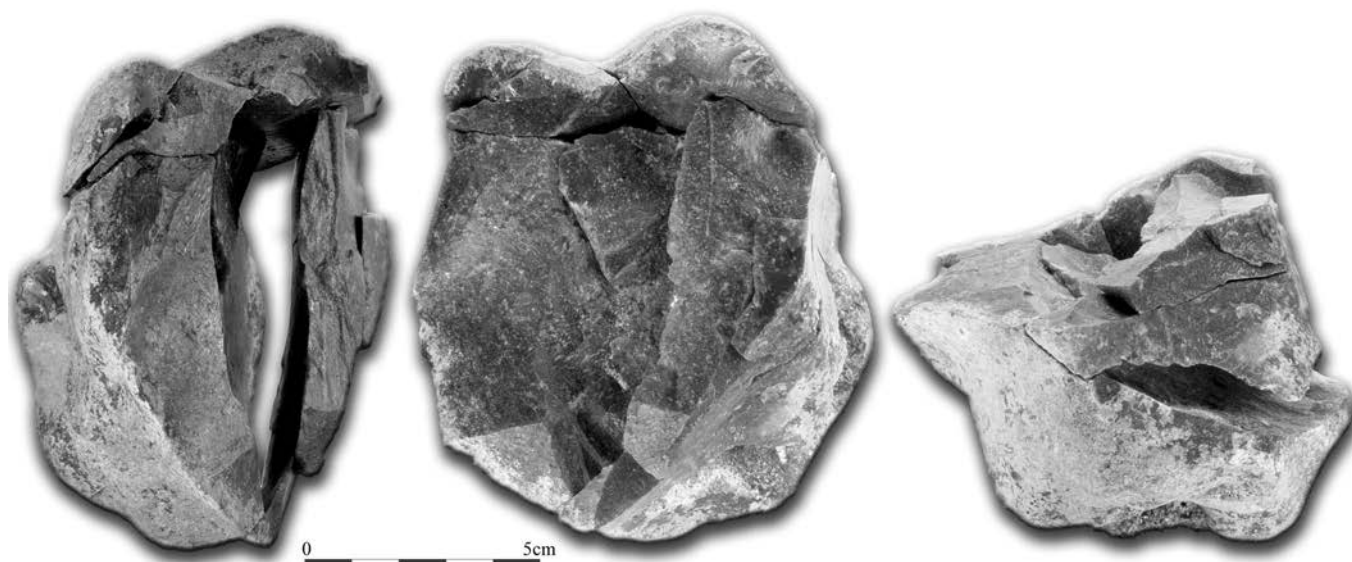
Bloc lié à la production lamellaire aurignacienne. Cliché J.-G. Marcillaud.



à cortex fluviatile, grattoirs sur lames retouchées, lames retouchées en silex maestrichtien. Dans l'un des sondages, l'Aurignacien forme un niveau archéologique mince dont l'épaisseur ne dépasse pas celle des objets, et qui est souligné par la présence de blocs de grès et de silex aux dimensions variées

constituant de probables calages. L'étude du mobilier lithique (J.-P. Chadelle, E. Ihuel, SAD) atteste d'un excellent état de conservation des objets et de leur faible dispersion postdépositionnelle.

Régeard Mathilde



Saint-Médard-de-Mussidan - Gisement de Chauzeys. Bloc provenant du petit amas de débitage moustérien. Cliché J.-G. Marcillaud.

SARLAT-LA-CANEDA

Immeuble 8, rue Magnanat

■ Introduction

Zone colonisée au XIII^e siècle par les bourgeois contre l'abbé seigneur temporel de la cité. Secteur de l'ancienne église paroissiale Sainte-Marie et son cimetière. Quartier consulaire de l'Endrevie & des corporations de Mazels ou bouchers. Changement de couverture entre 1962 et 1964 et travaux de voirie en 1994. Pas de modifications notoires. Aucune protection MH.

■ Description

Assimilation corps de logis XVIII^e siècle (plan barlong orienté nord-sud) de deux maisons médiévales (fin XIII^e – début XIV^e siècle) :

- cour fond de parcelle contre rempart (espace public ou privé) ;
- rez-de-chaussée + 3 ; moellons irréguliers, pierres de taille (encadrement, ouvertures) ;

- couverture lauze remplacée par tuiles mécaniques pour parties sur cour ;
- accès par long couloir sous pièces de réception XVIII^e siècle.

« Maison Nord » (gauche) :

- mur pignon en pénétration sur tour d'escalier voisine ;
- articulation visible à l'intérieur (travail de charpente et de soutènement en maçonnerie) ;
- une travée de large avec vestiges de moulures croisées dans les angles ;
- anciennes écuries en rez-de-chaussée.

« Maison Sud » (droite) :

- anciennes ouvertures plein cintre et porte piétonnière sur rue (échope) ;
- nombreux corbeaux de pierre encore en place supportant le solivage de l'étage ;

- façade aveugle sur andronne avec latrines en état (N1, N2) ;
- partie adossée au rempart avec retour sur cour (vestiges ouverture à remplage gothique rayonnant partiellement murée N2) ;
- dispositif supportant un *velum in situ* ;
- accès sur cour et actuel escalier XVIIIe siècle par ancienne ouverture arc brisé (chanfrein) savamment masquée par réaménagement moderne.

Corps de logis XVIIIe siècle :

- façade irrégulière (quatre travées de large) ;
- assimilation de la « Maison Nord » visible par le maintien des ouvertures en rez-de-chaussée ;
- beau décor intérieur style Louis XV (trumeau et lambris de mur en bois cerné et stuc).

■ Conclusion

Bâti illustrant deux périodes fastes de l'histoire locale : au XVe siècle, Sarlat est un immense chantier

(cité épiscopale en 1317, troisième ville du Périgord en 1365 – 847 feux, près de 4000 habitants). Entre 1700 et 1750, développement endogène en raison de son isolement. La « ville ouverte » de l'Intendant Tourny transforme la configuration médiévale au bâti dense (ca. 82 %).

Les fouilles préventives de mars-avril 2009 ont mis au jour des aménagements domestiques de collecte d'eau par un drain sous le rempart (aspect domestique, activité liée à la corporation des bouchers ?). Le bâti sarladais utilise des marqueurs chronologiques : le recours systématique de la lauze en couverture – petite plaque de calcaire (largement utilisée en Sarladais jusqu'au XVIe siècle), nécessitant des murs épais (80 cm à 1,20 m) et épaulés et l'ardoise qui se généralise dans le secteur dès le début du XVIIIe siècle.

Roussel Patrick

Paléolithique supérieur

SERGEAC Abri Castanet

L'abri effondré dénommé «Castanet» est situé sur la rive droite du vallon de Castel-Merle, tributaire de la Vézère. Les fouilles de Peyrony et Castanet, en 1911 à 1913 et encore en 1924-25, ont livré un Aurignacien ancien situé directement sur le bedrock, avec de nombreux objets d'art, de parure, ainsi qu'une riche industrie osseuse et lithique.

À part la fouille et la contextualisation des structures d'habitat, des éléments graphiques, les activités «lithiques» et les parures, l'équipe est en train de concrétiser une approche plus étendue de l'abri Castanet et du versant est du vallon de Castel-Merle. Les études topographiques, des sondages et le débroussaillage du talus lors de la campagne 2008 ont livré des données qui modifient l'appréhension du vallon par les différents membres de l'équipe. Ainsi la morphologie du vallon à l'époque aurignacienne était celle d'une gorge profonde avec des abris suspendus en hauteur. Une telle configuration rend nécessaire la prise en compte globale du vallon de Castel-Merle comprenant également le réseau karstique sous le massif de Castel-Merle.

La campagne 2008 dans le secteur sud était consacrée à la fouille méticuleuse en passes, suivant

les unités stratigraphiques (US) horizontales et verticales, composant le seul niveau archéologique. Le but était de descendre partout au sommet d'une énorme structure de combustion visible en coupe.

L'une des questions importantes concernant l'occupation de l'abri Castanet est la présence ou non d'un deuxième niveau (supérieur) individualisé par Peyrony. Dans le secteur sud, nous pouvons d'ores et déjà affirmer que ce deuxième niveau d'occupation n'existe pas et que le peu de matériel observé haut placé dans la stratigraphie provient d'un apport du plateau. Pour le secteur nord (Peyrony), les informations recueillies en 2007 et 2008 indiquent que le matériel retrouvé dans la « couche supérieure » provient également du plateau. En somme, aucune trace d'un véritable niveau supérieur n'a été observée à Castanet.

Nous avons rassemblé une série de datations ¹⁴C pour les différentes US dans les deux secteurs de Castanet. Ces datations démontrent que l'Aurignacien type Castanet est loin d'être le premier Aurignacien dans la région, et montre que, dans les limites d'erreur des estimations ¹⁴C, les secteurs nord et sud de l'abri Castanet sont contemporains.

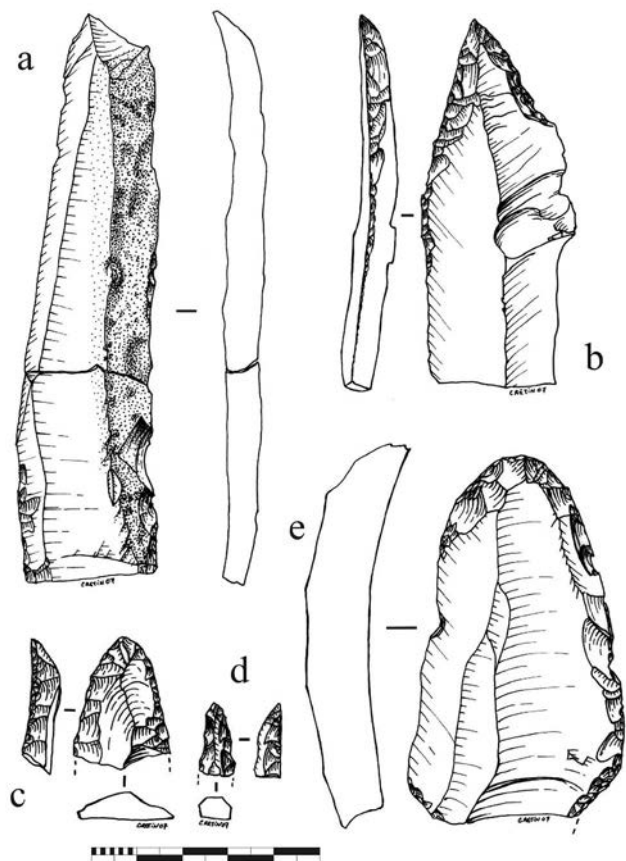


Sergeac - Abri Castanet. Ci-dessus : Les deux secteurs de l'abri Castanet .
 En haut à gauche : secteur nord (Peyrony), en haut à droite : secteur sud 1995-2008. Au centre : partie non fouillée (Cliché H. Talenton).

Les analyses de J.-C. Castel montrent que le renne domine de loin les autres espèces (92 % NISP), quelque soit le secteur.

Catherine Cretin et Laurent Chiotti ont démontré une variabilité typologique significative entre différentes unités stratigraphiques. Cette analyse soutient l'hypothèse que les caractéristiques sédimentaires qui distinguent ces US sont en grande partie liées aux différentes activités et aménagements humains. Il existe également une série importante de raccords et remontages lithiques entre US. Cette analyse bénéficie d'une évaluation taphonomique innovante..

André Morala a évoqué une structuration de l'approvisionnement en matière première lithique liée à la saison d'occupation : les Aurignaciens de Castanet exploitaient surtout les collines et les plateaux avoisinants et non le lit de la Vézère, apparemment gelé.



Ci-contre : Planche de dessin de l'outillage, secteur sud (dessins C. Crétin).
 a. : raccord, lame retouchée (silex du Bergeracois) ;
 b. : pointe (silex sénonien indéterminé) ;
 c. : pointe (silex sénonien indéterminé) ;
 d. : pointe (probable silex du Bergeracois) ;
 e. : grattoir sur lame aurignacienne (probable silex du Bergeracois).



Sergeac - Abri Castanet - Secteur sud. Quelques éléments de l'industrie osseuse. 1 : retouchoir ; 2-4 : poinçons ; 5 : pointe ; 6 : baguette brute ; 7 : outil intermédiaire ; 8 : lisseur. Longueur du n°8 : 4,35 cm (E. Tartar).





Élise Tartar a accompli une analyse intégrale de l'industrie osseuse, en reprenant toutes les collections disponibles : Peyrony, 1994-1998 et 2005-2008. Il est très intéressant de constater la présence majoritaire d'outils informels (retouchoir, pièces intermédiaires), même si les formes classiques sont attestées.

Randall White a pu démontrer une production sur place des perles en forme de panier (ivoire, talc, os). Un bandeau en ivoire trouvé en place en 2008 est associé d'un certain nombre de fragments d'ivoire, certains assez conséquents, qui montrent une réduction des défenses sub-fossiles par percussion. Il n'y a pas la moindre trace technique liée à la production de supports par double rainurage.

En 2008, nous avons fait intervenir Vellutti et Cie. pour entreprendre une première évaluation de la surface du bloc K gravé trouvé dans le secteur nord (Peyrony) en 2007. Leur évaluation nous a permis de formuler une stratégie pour le nettoyage, restauration et étude de ce document important.

La fouille scientifique et moderne de l'Aurignacien ancien de l'abri Castanet continue à tenir sa promesse d'avancer notre connaissance des sociétés des premiers hommes modernes de l'Europe.

White Randall, Mensan Romain,
Sisk Matthew, Clark Amy

Paléolithique supérieur

LA TOUR-BLANCHE Grotte de Jovelle

État des lieux historique et archéologique

■ Contexte

Récemment acquise par le département de la Dordogne (2006) et vierge de toute étude scientifique approfondie, la cavité ornée de Jovelle est constituée d'une unique galerie se développant sur une trentaine de mètres selon un axe nord-ouest/sud-est, au dépend d'une assise de calcaire attribuable au Turonien moyen c3b. La cavité est imbriquée dans un contexte d'exploitation de cette pierre calcaire : exploitations pelliculaires, notamment de meules, devenant « industrielles », souterraines au XIX^e siècle, ayant fortement affecté la topographie du site et la galerie ornée elle-même (cf. fig.). De nombreux blocs issus de l'effondrement des parois et la voûte, dont certains portent des gravures, constituent un éboulis occupant la pente en contrebas de l'entrée actuelle. Sur les premiers mètres de la cavité ont été répertoriés plusieurs panneaux gravés de figurations animales, majoritairement des mammoths. L'ensemble, généralement attribué à une phase ancienne du Paléolithique supérieur, présente une valeur scientifique de tout premier plan ; tant par sa richesse et ses particularités technostylistiques, que par le fait qu'il soit susceptible d'être mis en relation directe avec des niveaux archéologiques peut-être encore en place.

■ Description synthétique de l'opération

Dans le cadre d'un état des lieux historique, des recherches archivistiques (fonds publics et privés) ont été menées afin de préciser le cadre chronologique

des interventions anthropiques – principalement les exploitations de carrières à l'air libre et souterraines – et de leur interaction avec la cavité ornée. Des orientations méthodologiques ont été proposées pour affiner ce cadre. Une analyse des documents retraçant l'acquisition de la grotte par le département de la Dordogne a également été effectuée.

L'état des lieux archéologique recense les découvertes, les publications et les opérations archéologiques dans le secteur de la grotte, y compris avant sa découverte en 1983.

Afin de constituer une première base documentaire le dispositif pariétal a bénéficié d'une description synthétique d'après les observations de terrain, ainsi que d'une couverture photographique systématique. Cette opération, par le recours à l'éclairage artificiel en conditions nocturnes (cf. fig.), a permis de mettre en évidence de nouvelles entités pariétales .

La prospection thématique de surface, menée sur une surface carroyée de 40 m², qui s'est accompagnée de l'évacuation du couvert et des débris végétaux accumulés, a permis de mettre en évidence au-delà du porche actuel plusieurs zones de nappage par du cailloutis calcaire et des déchets de taille provenant certainement des exploitations pelliculaires au-dessus de la cavité. Dans la partie occidentale de la zone prospectée en revanche, sous le porche de la cavité, on rencontre de façon régulière sur un sol remanié mais tassé par la circulation récente du matériel lithique et céramique, ainsi que des restes fauniques (étude du matériel en cours – service départemental de l'archéologie de la Dordogne). La prospection de surface a également été menée, sur un périmètre plus étendu, sous les angles de la géomorphologie, de la



karstologie (indices de l'extension de la cavité avant effondrement) et des activités extractives.

Une couverture topographique en deux dimensions du site de Jovelle (grotte ornée et abords au sens large, de la D84 au plateau) a été réalisée en partenariat avec le Centre National de Préhistoire.

Une analyse prospective sous l'angle de la conservation et de la protection du site a également été proposée.

Les connaissances apportées tant par les opérations de terrain (topographie, prospection, couverture documentaire du dispositif pariétal) que par les recherches documentaires devraient permettre de déterminer et séquencer les interventions dans l'optique d'un programme global d'étude, de protection de conservation et de valorisation.

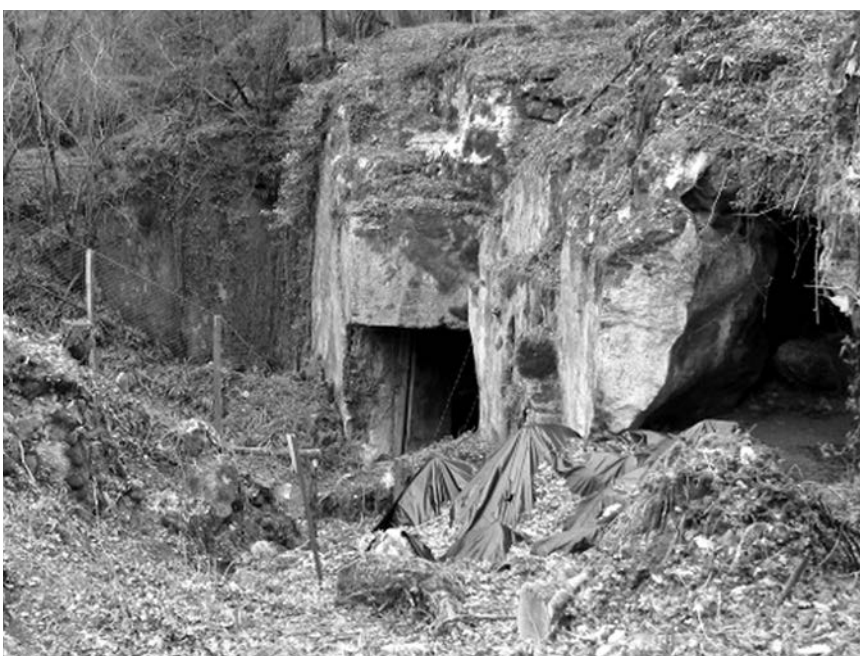
Citerne Pierre

La Tour-Blanche - Grotte de Jovelle.

*Ci-contre :
Vue générale du site .*

*Ci-dessous :
Mammouths gravés de la paroi nord
Éclairage artificiel.*

Clichés : J.-G. Marcillaud (SAD de la Dordogne).





AQUITAINE DORDOGNE

BILAN SCIENTIFIQUE

Opérations communales et intercommunales

2 0 0 8

N°Nat.					N°	P.
025466	SAINT-LAURENT-DES-VIGNES/PRIGONRIEUX - Déviation de Bergerac	REGEARD Mathilde	COL	OPD	29	57
025474	Secteur de Terrasson, prospection diachronique	LAVAL Thomas	BEN	PRD	13	58
025311	Vallée de la Dronne et de la Dordogne - Le Triangle Lisle - Saint-Pardoux-la-Rivière - Thiviers	CHEVILLOT Christian	BEN	PRD	3	59

SAINT-LAURENT-DES-VIGNES PRIGONRIEUX

*Protohistoire,
Néolithique final*

Déviation de Bergerac, lieux-dits Rabier, les Nébouts (passage de la Dordogne)

Cette première tranche du diagnostic prescrit pour la déviation ouest de Bergerac correspond à un fuseau linéaire d'environ 1 km en emprise nouvelle de part et d'autre de la Dordogne, soit une surface de 35 000 m², sondée à 5,8 %. Elle se situe en aval de Bergerac sur les très basses terrasses de la vallée de la Dordogne (Fx1, Fx2) et traverse presque perpendiculairement un méandre actuel encadré par deux anciens méandres figurés sur la carte géologique (expertise géologique et géomorphologique d'Hubert Camus et Ludovic Mocochain, société Hypogée). Sur les 41 sondages réalisés, 22 ont été approfondis de manière régulière le long du tracé pour atteindre dans la plupart des cas le toit de la nappe graveleuse de la terrasse pléni-glaciaire Fw3, et parfois le substratum, afin de restituer une vision tridimensionnelle du sous-sol.

Cette opération a principalement confirmé des fréquentations protohistoriques et néolithiques de ces abords immédiats de la rivière, caractérisées par des structures en creux (trois fosses) et des éléments mobiliers épars. La rive gauche, rive concave du méandre (lieu-dit Rabier), a livré les vestiges d'une occupation du Néolithique final représentée par un

abondant mobilier lithique et céramique caractéristique de cette période (études Gaëlle Chancerel et Ewen Ihuel, SAD). Ces vestiges s'inscrivent dans un périmètre d'environ 200 m² en bordure immédiate de rive et s'implantent au toit de la séquence limoneuse correspondant aux derniers limons d'inondation de ce côté du méandre. Ces limons présentent par ailleurs une pédogénèse importante et le développement de racines traduisant un couvert forestier antérieur ou contemporain de la période d'occupation. Le caractère domestique et détritique de l'occupation a pu être identifié (fragmentation et typologie de la céramique, éclats et lames en silex local, présence d'outillage, de macro-outillage et d'éléments de clayonnage). Les conditions d'enfouissement ont fortement masqué ou altéré la structuration de ces vestiges et expliquent leur dispersion verticale, ainsi que la fragmentation et l'érosion importantes de la céramique. La concentration de ces vestiges pourrait s'expliquer par la présence d'une grande fosse ou d'une dépression naturelle ayant servi de dépotoir à proximité d'un habitat.

Régeard Mathilde



SECTEUR DE TERRASSON

Prospection diachronique

Pour la troisième année consécutive, la prospection inventaire dans le secteur du Terrassonnais, zone la plus à l'est de l'Aquitaine s'avère riche en découvertes toutes époques confondues. Une présence régulière sur le terrain et un bon contact avec les habitants nous ont permis de localiser de nombreux sites mais aussi la redécouverte de certains vestiges. Nous espérons à travers ces opérations établir une cartographie précise de l'occupation du sol au cours des grandes périodes chronologiques.

Nos prospections ont permis l'identification de nombreux sites de plein air préhistoriques, moustériens et néolithiques surtout sur les plateaux du Montignacois en particulier sur les communes de La Chapelle-Aubareil et de Saint-Geniès mais également en plaine en bordure de la Vézère. Quelques sites de l'Âge du Bronze ont pu être identifiés notamment au lieu-dit Les Grands Rochers à Saint-Amand-de-Coly (Bronze ancien) mais aussi du Premier Âge du Fer comme à Terrasson sur le plateau du « camp de César » et de la Tène finale avec la découverte de monnaies dites « à la croix » sur la commune de Beauregard-de-Terrasson. De nombreuses découvertes antiques sont à signaler, nous avons surtout mis l'accent sur la relocalisation d'anciens sites repérés au XIXe siècle comme les *villae* de Teyssenat et Gaubert à Terrasson ou celle de La Boissière au Lardin. Enfin quelques trouvailles sporadiques de mobilier médiéval viennent affiner notre cartographie de l'occupation du sol à travers les âges.

Deux zones retiennent particulièrement notre attention par leur richesse en mobilier :

— le site de plaine de Broudayse, commune de Condat-sur-Vézère, où une occupation est attestée depuis le Néolithique mais également à l'Âge du

Bronze. Le second Âge du Fer y est très bien représenté avec une grosse quantité de céramique de production locale et d'importation, d'amphores gréco-italiques et italiques. La période antique est bien illustrée par le recensement de nombreux restes de céramique commune et sigillée, d'éléments architecturaux. Le ramassage d'ossements humains atteste également de la présence de sépultures qui sont pour l'heure restées indatables. Quoi qu'il en soit une *villa* à proximité de la Vézère et d'un gué antique déjà connu est plus que probable.

— le site de hauteur du Roc de Gueyfier, commune de Coly, où en contrebas d'une petite cavité naturelle se mêlent silex du Paléolithique et du Néolithique, céramique du Bronze ancien et final, de l'Âge du Fer, restes d'amphores, céramiques gallo-romaines tardives et médiévales. Plusieurs très beaux artefacts y ont été découverts comme pour ne citer que les plus remarquables : deux poinçons en os perforés, un ferret de ceinture en alliage cuivreux du Bas Empire ou encore un élément de coffret décoré en tabletterie. Nous soupçonnons la présence d'une structure du Haut Moyen Âge en matériaux périssable établis sur le plateau et dont des restes de mur en pierres sèches pourraient constituer d'éventuels solins (?). La grotte semble en tout cas avoir servi de refuge aux populations de la plaine du Coly et des plateaux environnants.

La prospection diachronique annoncée dans le Terrassonnais s'avère donc prometteuse, dans un secteur très méconnu mais cependant très riche. Nos recherches ont permis de découvrir de nombreux sites, de relocaliser et de préciser l'étude d'anciennes découvertes.

Laval Thomas



VALLÉE DE LA DRONNE

Le triangle Lisle - Saint-Pardoux-la-Rivière - Thiviers

VALLÉE DE L'ISLE - LA DOUBLE - BERGERACOIS

Nous avons poursuivi au cours de l'année 2008 notre prospection-inventaire dans la haute vallée de la Dronne et plus particulièrement dans le triangle Lisle/Saint-Pardoux-la-Rivière/Thiviers.

Comme d'habitude, nous avons étendu cette recherche en vallée de l'Isle, dans la Double et nous avons eu connaissance de découvertes en vallée de la Vézère et de la Dordogne.

Le travail de terrain de l'année 2008 a été marqué par des découvertes significatives :

- une prospection au sol pour identifier la sépulture para-mégalithique de Tabaterie/Sendougne à La Gonterie-Boulouneix. Cette sépulture néolithique avait été repérée en 1984 par Emile Neau, qui nous a légué le mobilier recueilli alors, par la découverte de plusieurs sites gallo-romains inédits, par la découverte de plusieurs *militaria* d'époque romaine qui ont donné lieu à publication,

- par la connaissance de la découverte en 2006 d'un superbe manche de patère en bronze, en cours d'étude,

- enfin, l'identification de nouveaux cluzeaux dans la région de Mussidan.

VALLÉE DE LA DRONNE ET SES AFFLUENTS

■ Paléolithique

La densité d'occupation au cours du Paléolithique moyen est toujours aussi nette, et bien moindre au Paléolithique supérieur :

- sites de Bourliou (Bussac), du Baconnet (Valeuil), du Châtenet (Lisle), de La Chauprade (Tocane), des Roches (Brantôme), du Suquet et de l'Etang (Cercles) ;

- petits sites du Paléolithique supérieur des Grèzes (Saint-Just), ou des Brandissoux (Goût-Rossignol).

■ Néolithique

Cette période est toujours aussi bien documentée car les sites sont nombreux. Nouveaux fragments d'anneaux-disques en roches vertes, haches polies en roches dures ou en silex avec industrie abondante (grattoirs, armatures de flèches, etc.) aux Fargeix (L'Isle), La Monerie/Les Champs et Aux Maynes (Montagrier), Beauséjour/Bressols (Tocane), les Roches (Brantôme), Saint-Laurent-de-Gogabaud

(Condat-sur-Trincou), la Terre-Rouge et Prés Cheysas (Champagnac-de-Bélaïr), etc.

Mais la plus intéressante redécouverte reste celle de la sépulture dolménique de Tabaterie/Sendougne, repérée en 1984 par Emile Neau. Grâce à René Ventenat, nous avons pu en retrouver l'emplacement précis. C'est une sépulture collective du Néolithique récent ou Final, aménagée dans un chaos de pierres tombées de la falaise. Plusieurs aménagements internes sont observables, notamment de larges dalles soigneusement juxtaposées verticalement pour en colmater un des côtés. E. Neau avait alors recueilli dans des terres remuées par les blaireaux les restes de quatre à cinq individus (adultes et enfants) et un ciseau aménagé dans un canon de cervidé.

■ Âge du Bronze

Le site de Prés Cheysas, à Champagnac-de-Bélaïr, a encore livré sur deux petites zones très charbonneuses (fosses probables) de nombreux tessons de céramiques du Bronze Final IIIb, auxquels étaient associés quelques silex et un petit peson encoché pour lester un filet de pêche.

■ Âge du Fer

Le site de «Aux Maines» à Montagrier a livré de l'amphore Dr. Ia et Ib.

Le site de La Rigale à Villeteureix a encore donné une abondante série d'amphores vinaires italiques Dr. Ia et Ib et de la céramique commune datable entre 120 et 50 av. J.-C. (La Tène D). Le site de Saint-Martial-de-Ribérac a aussi livré des tessons de céramiques communes de la Tène D2 et des fragments d'amphores italiques vinaires (Dr. Ia et Ib).

■ Période gallo-romaine

Les prospections menées en 2008 ont permis de découvrir et recenser de nouveaux sites et les récoltes y ont été abondantes.

Le site de «Aux Maines» (Montagrier) a livré à divers prospecteurs de la céramique commune. À La Veyssière (Mensignac), petit site en fond de vallée, sur la commune de Tocane-Saint-Âpre, près de Beauséjour, un important site gallo-romain a livré du mobilier allant du I^{er} au IV^e siècles : amphores (Dr. 20, Pascual I, Dr. 2-4), du verre, une serpe en fer et des tessons de sigillée et de céramiques communes ; sur le site de La Rigale (Villeteureix), nous avons récolté un as de Claude, une fibule de type pseudo La Tène II en bronze, de l'os, de la sigillée des I^{er} et II^e s., du verre, des tessons d'amphores et de la



céramique commune en abondance ; à Saint-Martial-de-Ribérac, près du cimetière, une vaste *villa* a livré un arc de fibule en bronze, de l'amphore, du verre, de la sigillée et de la céramique commune ; au lieu-dit «Les Chenevières», sur la commune de Petit-Bersac, l'installation du lagunage de la station d'épuration, en août 2006, a permis d'observer un fossé parallèle à la Dronne, d'environ 1,5 m de large, en forme de V, dans lequel se trouvaient de nombreux ossements de chevaux (sanctuaire ?). Non loin de là il a été recueilli un superbe manche de patère en bronze à tête de bélier ; sur le site de Prés Cheysas (Champagnac-de-Bélair), la villa gallo-romaine a livré deux *militaria* ; des travaux d'aménagement d'un lagunage à Quinsac sur le site du stade, ont détruits une partie du site gallo-romain : arases de murs, restes de sols en place, etc. ; commune de Cercles, derrière l'église, il a été repéré un site gallo-romain du Haut Empire ; aux Mouyauds (La Tour-Blanche), vestiges d'un petit site gallo-romain ; à Villeneuve (Cherval), nous avons repris la prospection de cette importante *villa* qui s'étend sur plusieurs hectares (Ier au Ve siècle). Les marbres de diverses origines y sont particulièrement abondants. Il a été récolté : un as d'Agrippa, un billon de Tétricus Ier, un petit *militaria*, des clous, des huîtres, de la faune, de petits tessons de sigillée, 1 tesson en céramique vernissée de St-Rémy-en-Rollat, de la paroi fine, de la commune, de la D.S.P., du verre, des fragments de meules.

VALLÉE DE L'ISLE ET SES AFFLUENTS

■ Paléolithique

Sur la commune de Chancelade, au lieu-dit «Lavaure», non loin de l'abri de Reymonden, des travaux de nettoyage de la falaise, ont fait apparaître une grotte qui était cachée par la végétation, et des carrières, pour la pierre et pour des meules. La grotte a hélas été vidée anciennement, mais nous y avons récolté quelques silex taillés, témoins de son occupation au Paléolithique.

Plusieurs sites du Paléolithique moyen ont été repérés : les Barres (Château-l'Évêque), à Agonac au lieu-dit Les Gannes/La Porcherie, à Brochard/Grassaval à St-Front-d'Alemps, à Las Groulières (Coursac), à Bourbou (Agonac), à Perbouyer et au Civadaud (St-Médard-de-Mussidan), etc.

■ Néolithique

À Lespinasse (Chancelade), les prospections de la *villa* gallo-romaine ont permis de récolter une petite industrie néolithique ; à La Sauvagie (Château-l'Évêque), une hache polie a été découverte dans le mur d'une ancienne maison ; à Bourbou (Agonac), petit site néolithique ; à Las Groulières (Coursac), présence de silex taillés néolithiques, ainsi qu'à Grassaval/Brochard (St-Front-d'Alemps) ; au lieu-dit

le Sorbier (St-Laurent-sur-Manoire), haches polies ; à Peyrignolle et au Pont-Rouge (Grignols), petits sites néolithiques ; à Perbouyer et au Civadaud (St-Médard-de-Mussidan), deux sites néolithiques dont le dernier étendu et riche en mobilier : haches polies, haches taillées, flèches, grattoirs, outils divers et meules ; enfin, de l'autre côté de l'Isle à La Roche (St-Martin-l'Astier), petit site néolithique.

■ Âge du Bronze

Sur la pente est d'Ecornebœuf (Coulounieix-Chamiers), face à la ville de Périgueux, S. Mongibeaux a noté la présence d'un vaste épandage de tessons de céramiques du Bronze Final IIIa et IIIb surtout, avec des formes et des décors typiques ainsi qu'un fragment de chenet en terre cuite et d'une fusaiöle.

■ La Tène

Toujours à Ecornebœuf (Coulounieix-Chamiers), ce même épandage a aussi livré de la céramique de La Tène D2 et des fragments d'amphores Dr. I.

À Chancelade, sur la *villa* de Lespinasse, présence de tessons de La Tène D et d'amphores vinaires italiques Dr. I. À «Las Groulières», près du Cerf-du-Meymie à Coursac : amphores Dressel Ia et Ib et céramique commune de La Tène D1 et D2.

■ Gallo-romain

Céramique commune, amphores (Pascual 1, Dressel 20, Dressel 2-4...), sigillée de la période augustéenne et du Haut-Empire, gros fragments d'enduits peints colorés sur le site gallo-romain de «Las Groulières», près du Cerf-du-Meymie à Coursac.

À Chancelade, sur la villa gallo-romaine de Lespinasse, présence en surface d'abondants éléments de construction ; petit appareil, *tegulae*, imbrices, morceaux de plaques de *suspensura*, fragments de marbres et d'enduits peints. Pour le mobilier qui s'étale de la période augustéenne au I^{er} siècle, on note : des clous en fer, une plaque de plomb, de menus tessons de sigillée du I^{er} siècle, de la paroi fine, beaucoup de céramique commune, quelques tessons d'épongée et de D.S.P., des tessons d'amphores (Dr. 20 et 2/4) et tardives ; du verre, etc.

À Grignols, nous avons repris les prospections sur les sites de «Peyrignolle» et du «Pont-Rouge». À Peyrignolle, les vestiges en surface témoignent d'une importante *villa* installée dans la vallée du Vern : un as de Domitien, un Antoninien de Claude II le Gothique, une fibule en bronze en mauvais état en forme de croissant (I^{er} siècle), des clous, des culots de fonte et des scories de fonte, de menus fragments de verres, de la sigillée du Haut Empire, dont un tesson issu des ateliers d'Espalion, des parois fines, de l'épongée ; deux pesons de métiers à tisser, quelques fragments d'amphores Pascual I, Dr. 20 et 2/4 et gauloise à fond plat, de nombreux tessons de céramiques communes

allant du I^{er} au IV^e siècle, un fragment d'un beau mortier tripode en basalte, des fragments de meules en conglomérat de Saint-Crépin et en basalte, etc.

Sur la même commune, au lieu-dit «Pont-Rouge», face à Grignols, se trouve un petit site gallo-romain coupé par la route et en partie détruit par un lotissement récent. Nombreux moellons, mortier, *tegulae*, imbrices et un mobilier peu abondant : amphores Pascual I, céramique commune, morceaux de verres, rares et minuscules tessons de sigillée, le tout datable du Haut Empire.

Enfin, à Saint-Médard-de-Mussidan, au Civadau, présence de quelques morceaux de *tegulae* et pieds d'amphores Pascual I.

■ **Période médiévale et moderne**

À Périgueux, dans le jardin des Arènes, T. Laval a recueilli dans les terres des massifs de fleurs, un fragment de tuile canal avec un *graffito* d'époque médiévale.

Rue du Puits (Mussidan), sur la petite ligne de falaise en rive gauche de la Crempse, J.-C. Héseault et D. Massoulier, ont exploré cette falaise, qui présente de nombreuses galeries. Dans un remblai ancien, ils ont recueilli de nombreux tessons d'un grand bugeadier en pâte rouge.

Sur la même commune, un peu plus en amont, à «La Frénie Haute», ils ont topographié un souterrain aménagé inédit chez M. Muller ; le souterrain présente deux salles dont une avec de curieuses arcades taillées dans la paroi en molasse tendre et un puits de 14 m de profondeur.

MEULIÈRES

■ **Carrières de meules de Saint-Crépin**

La poursuite des prospections sur la zone des conglomérats de Saint-Crépin-de-Richemont a permis de compléter nos informations sur les carrières des plateaux des Brageaux, mais aussi de la zone de Puységny/les Baléares/Les Âges et compéter sur Internet un site qui leur est consacré.

Enfin, j'ai poursuivi mon aide sur le terrain de la prospection au sol de la région de Terrasson (Thomas Laval) et de celle des vallées de l'Auvézère-La Loue et l'Isle (Julie Labussière).

Depuis sept ans, ces recherches donnent lieu, par l'équipe de prospection, à des animations en vallée de la Dronne ou autres vallées : soirée débat avec le public et journée exposition et animations. Après Bussac, Condat-sur-Trincou, Saint-Jean-de-Côle, Valeuil, Saint-Geyrac, Chancelade, Bourdeilles, cette année pour mettre en valeur le travail mené en vallée de la Vézère et la zone de Terrasson, c'est Condat-le-Lardin qui nous a accueilli.

Ces réunions, gratuites et ouvertes à tous, permettent d'informer les propriétaires de sites sur la législation en matière de découverte fortuite ou sur l'emploi prohibé des détecteurs de métaux, mais aussi de présenter le résultat de nos recherches.

Chevillot Christian